

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1967-1968

Annexe au procès-verbal de la séance du 6 juin 1968.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Affaires économiques et du Plan (1)
à la suite de la mission effectuée sur l'évolution économique
de l'Espagne (11 au 25 mars 1968).*

Par MM. Jean BERTAUD, André BARROUX,
Amédée BOUQUEREL, Gaston PAMS et Roger POUDONSON,
Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Bertaud, président ; Paul Mistral, Etienne Restat, Joseph Yvon, Henri Cornat, vice-présidents ; René Blondelle, Auguste Pinton, Joseph Beaujannot, Jean-Marie Bouloux, secrétaires ; Louis André, Emile Aubert, André Barroux, Aimé Bergeal, Auguste Billiemaz, Georges Bonnet, Amédée Bouquerel, Robert Bouvard, Marcel Brégégère, Raymond Brun, Michel Chauty, Henri Claireaux, Maurice Coutrot, Léon David, Alfred Déhé, Roger Delagnes, Henri Desseigne, Hector Dubois, Jacques Duclos, André Dulin, Emile Durieux, Jean Errecart, Victor Golvan, Léon-Jean Grégory, Paul Guillaumot, Roger du Halgouet, Yves Hamon, René Jager, Eugène Jamain, Michel Kauffmann, Henri Lafleur, Maurice Lalloy, Robert Laurens, Marcel Lebreton, Marcel Legros, Henri Longchambon, Georges Marrane, Marcel Mathy, François Monsarrat, Jean Natali, Gaston Pams, Guy Pascaud, François Patenôtre, Marc Pautet, Paul Pelleray, Lucien Perdereau, André Picard, Jules Pinsard, Roger Poudonson, Henri Prêtre, Eugène Ritzenthaler, Maurice Sambron, Robert Schmitt, Abel Sempé, René Toribio, Henri Tournan, Raoul Vadepied, Jacques Verneuil, Charles Zwickert.

SOMMAIRE

	Pages.
Préambule	5
Programme du séjour de la délégation	9
CHAPITRE PREMIER. — L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE L'ESPAGNE	13
I. — L'infrastructure	13
II. — L'évolution de l'économie espagnole.....	15
1° Le Plan de stabilisation de 1959 et ses conséquences.....	16
2° Le premier Plan de développement économique et social (1964-1967)	18
A. — Caractéristiques	18
B. — Méthode et objectifs.....	19
C. — Prévisions	19
D. — Résultats	20
III. — Les tensions économiques internes et la dévaluation du 19 novembre 1967.....	21
1° Les tensions.....	21
2° La dévaluation du 19 novembre 1967.....	22
IV. — Le II ^e Plan de développement économique et social (1968-1971)...	24
CHAPITRE II. — APERÇU SUR LES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES DE L'ESPAGNE	27
I. — Les échanges commerciaux.....	27
1° Evolution récente.....	27
2° Prévisions pour 1968.....	29
II. — L'Espagne et le Marché commun.....	31
1° Les données du problème.....	31
2° Les négociations avec les Communautés européennes.....	33
CHAPITRE III. — LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	37
I. — Les pôles industriels dans le développement économique de l'Espagne	37
1° Considérations générales.....	37
2° Le pôle de développement industriel de Valladolid.....	40
II. — La mise en valeur des bassins fluviaux : le Plan Badajoz.....	43
1° La mise en valeur de la province de Badajoz.....	44
2° Les aspects fondamentaux du Plan Badajoz.....	45
A. — La régularisation du Guadiana.....	45
B. — Les résultats de l'irrigation : l'amélioration foncière...	46
C. — Les travaux d'infrastructure et l'équipement industriel.	49

	Pages.
CHAPITRE IV. — APERÇU SUR L'INDUSTRIE ESPAGNOLE.....	53
I. — La politique d'industrialisation de l'Espagne: l'Institut national de l'industrie (I. N. I.).....	54
II. — Réalisations industrielles visitées par la délégation.....	57
1° L'industrie sidérurgique: « Ensidesa ».....	58
2° Le secteur énergétique: l'importation de gaz naturel libyen par la « Gas Natural S. A. ».....	61
3° Autres secteurs industriels.....	64
A. — La production et la transformation d'aluminium: « Aluminio Earle ».....	64
B. — L'industrie du papier: la « Celulosa del Nervion »....	65
C. — La fabrication de glaces: « Cristaleria Española ».....	67
CHAPITRE V. — LES TRANSPORTS AÉRIENS ET LE TOURISME.....	69
I. — Les transports aériens en Espagne.....	69
1° Le trafic « passagers ».....	69
2° Le trafic « marchandises ».....	71
3° Observations.....	72
II. — Le tourisme.....	74
Conclusion.....	77

ANNEXES

ANNEXE I. — Données économiques comparées relatives à la France et à l'Espagne.....	85
ANNEXE II. — Communiqué remis à la presse à l'issue du Conseil des Ministres du 24 novembre 1967 par M. Fraga Iribarne, Ministre de l'Information et du Tourisme.....	87
ANNEXE III. — Commerce extérieur de l'Espagne.....	91
1° Importations.....	91
A. — Répartition par pays de provenance.....	91
B. — Répartition par produits.....	93
2° Exportations.....	95
A. — Répartition par pays de destination.....	95
B. — Répartition par produits.....	97
ANNEXE IV. — Commerce extérieur franco-espagnol.....	99
ANNEXE V. — Statistique des touristes étrangers en Espagne.....	103
ANNEXE VI. — Comparaison des chemins de fer français et des chemins de fer espagnols.....	107
CARTES. — Les pôles de croissance prévus par le Plan de développement....	38
— Le Plan Badajoz.....	47

PREAMBULE

Autorisée par le Sénat, dans sa séance du 19 décembre 1967, à accomplir une mission d'information sur l'évolution économique de l'Espagne, votre Commission des Affaires économiques et du Plan a désigné une délégation pour se rendre dans ce pays.

De très longue date, en effet, aucune mission d'ordre économique n'avait été effectuée en Espagne par des parlementaires français. Compte tenu de la croissance rapide de l'économie espagnole depuis une dizaine d'années, du développement des relations commerciales de la France avec ce pays limitrophe et des difficultés économiques qu'il doit surmonter actuellement, cette mission est apparue particulièrement opportune. Elle a d'ailleurs remporté un plein succès grâce aux nombreux et importants contacts que la délégation a pu avoir sur place, d'une part avec les membres du Gouvernement et des administrations, d'autre part avec les dirigeants d'importantes entreprises de ce pays dont certaines sont des filiales de sociétés françaises. Les enseignements que la délégation a pu en tirer sont consignés dans le présent rapport dont l'objet est de permettre une meilleure information du Parlement et de l'opinion publique français et d'améliorer les relations économiques entre les deux pays.

Votre Commission des Affaires économiques et du Plan estime donc que de telles visites comportent d'heureuses conséquences, comme le prouvent d'ailleurs les nombreux témoignages reçus à la suite de cette mission. De tels résultats ne peuvent évidemment être obtenus que dans la mesure où l'organisation de la mission résulte de la collaboration de tous les services intéressés et, à ce propos, les instructions données par M. le Ministre des Affaires étrangères aux représentants de la France en Espagne ont permis à la mission de connaître sa pleine efficacité.

Le concours que nous a apporté le Chef de la mission diplomatique française en Espagne, l'accueil que lui-même et ses collaborateurs nous ont réservé et la qualité de l'organisation de notre séjour sont dignes de tous les éloges et nous tenons à leur adresser

l'expression de notre vive gratitude, en particulier à Son Excellence M. DE BOISSESON, Ambassadeur de France, M. Jacques DEVINAT, Chef des Services commerciaux français en Espagne, M. Hubert CORNET, Consul général de France à Bilbao, M. Edouard de BLANPRÉ, Consul général de France à Séville.

Nos remerciements vont également à Son Excellence M. CORTINA MAURI, Ambassadeur d'Espagne en France, et à M. le marquis de NERVA, Directeur général de la Coopération et des Relations économiques internationales au Ministère des Affaires extérieures d'Espagne, qui nous ont apporté une collaboration très précieuse dans la préparation de cette mission, en étroit contact avec leur Gouvernement.

Enfin, nous devons souligner la cordialité de l'accueil des autorités civiles et militaires, tant régionales que municipales, ainsi que celle des dirigeants des entreprises que nous avons pu visiter.

Au cours d'importantes réunions de travail, votre délégation a ainsi pu recueillir de précieuses informations sur les principaux problèmes que pose actuellement l'économie espagnole.

*
* *

COMPOSITION DE LA DELEGATION

La délégation de la Commission des Affaires économiques et du Plan était composée de :

MM. Jean BERTAUD, Sénateur de la Seine, Président de la commission.

André BARROUX, Sénateur du Puy-de-Dôme.

Amédée BOUQUEREL, Sénateur de l'Oise.

Gaston PAMS, Sénateur des Pyrénées-Orientales.

Roger POUNDONSON, Sénateur du Pas-de-Calais.

Michel VILAIN, Chef du Secrétariat de la Commission des Affaires économiques et du Plan.

*
* *

PROGRAMME DU SEJOUR DE LA DELEGATION

Lundi 11 mars.

19 h. 10 : Arrivée à Madrid. — La délégation est accueillie par M. l'Ambassadeur de France et M. le Directeur général de la Coopération et des Relations économiques internationales au Ministère des Affaires extérieures d'Espagne.

Mardi 12 mars.

Matin : Réunion de travail à l'Ambassade de France.

Réunion de travail à la Direction générale de la Coopération et des Relations économiques internationales du Ministère des Affaires extérieures, présidée par M. le Marquis de NERVA.

Entretien avec M. ITURMENDI, Président des « Cortes Españolas » et visite du Palais des « Cortes Españolas ».

Après-midi : Réunion à la Chambre de Commerce française, à Madrid, sous la présidence de M. DEJEAN.

Mercredi 13 mars.

Matin : Séance de travail avec M. MORTES, Commissaire adjoint au Plan, et M. Tomas GALAN, Directeur de l'Institut de Développement économique.

Visite de l'exposition permanente de l'Institut national de l'Industrie (I. N. I.).

Entretien avec M. LOPEZ RODO, Ministre du Plan.

Après-midi : Visite de Tolède.

Jeudi 14 mars.

Matin : Séance de travail avec M. O'CONNOR, Directeur général de l'Aviation civile et de la Navigation aérienne.

Séance de travail avec M. LOPEZ DE LETONA, Sous-Directeur général du Tourisme et des Intérêts touristiques.

Après-midi : Départ pour Valladolid.

Visite de l'Escorial et du « Valle de los Caidos ».

Soir : Arrivée à Valladolid.

Vendredi 15 mars.

Matin : Visite des usines Fasa Renault.

Visite d'Iberit.

Entretien avec M. NARRO, Directeur du pôle de développement de Valladolid.

Après-midi : Valladolid, Leon, Oviedo.

Samedi 16 mars.

Matin : Visite de « l'Universidad laboral » de Gijon.

Visite du port de Musel.

Après-midi : Visite d'Ensidesa.

Visite de Cristaleria Española.

Dimanche 17 mars.

Oviedo, Covadonga, Santillana del Mar, Laredo, Bilbao.

Lundi 18 mars.

Matin : Visite de la « Celulosa del Nervion ».

Visite de « Aluminio Earle ».

Visites officielles aux Autorités de Biscaye.

Réception au Consulat général.

Après-midi : Envol à destination de Barcelone.

Arrivée à Barcelone.

Mardi 19 mars.

Visite de la Costa Brava jusqu'à San Feliu.

Mercredi 20 mars.

Matin : Visites officielles aux Autorités civiles et militaires.

Visite du port de Barcelone sous la direction du Directeur général du port, M. Aurelio GONZALEZ ISLA.

Après-midi : Visite des installations du « Gas Natural ».

Séance de travail à la Chambre de Commerce française.

Inauguration des nouveaux locaux de la Délégation du Tourisme français sous la présidence de M. RAVANEL, Commissaire général au Tourisme.

Jeudi 21 mars.

Matin : Départ par avion pour Séville *via* Madrid.

Arrivée à Séville. — La délégation est accueillie par M. DE BLANPRÉ, Consul général de France.

Visite de l'Alcazar de Séville.

Après-midi : Départ par la route pour Mérida.

Vendredi 22 mars.

Matin : Visite du périmètre d'irrigation de Badajoz, sous la direction de M. Adolfo DEL CORSO, Chef de la section de Mérida de la Confédération hydraulique du Guadiana.

Après-midi : Départ par la route pour Séville.

Samedi 23 mars.

Séville, Malaga.

Dimanche 24 mars.

Malaga, Grenade, Malaga.

Lundi 25 mars.

Malaga—Paris.

CHAPITRE PREMIER

L'EVOLUTION ECONOMIQUE DE L'ESPAGNE

Après un bref développement sur l'infrastructure de l'économie espagnole, nous étudierons successivement l'évolution de l'économie espagnole, la planification puis les tensions récentes et la dévaluation du 19 novembre 1967 (1).

I. — L'infrastructure.

Située à l'extrémité Sud-Ouest de l'Europe, l'Espagne est caractérisée du point de vue géographique par sa vaste superficie (504.750 kilomètres carrés, y compris les îles Baléares et les îles Canaries) qui est presque égale à celle de la France 550.000 kilomètres carrés), par le développement de ses côtes (3.144 kilomètres), supérieur de 45 % à celui de la France et par un climat tempéré chaud, accompagné de précipitations très variables suivant les régions. Seule une étroite frange du pays, au Nord de la ligne Vigo—Barcelone, reçoit des pluies régulières et suffisantes. Partout ailleurs, les précipitations ont un caractère orageux et très irrégulier, de sorte que le climat est continental sur le plateau et subtropical dans les plaines littorales.

En ce qui concerne le relief, un grand plateau central haut de 600 à 800 mètres, le Meseta, couvre la moitié de l'Espagne. Il est subdivisé en deux régions, l'ancienne et la nouvelle Castille, par la sierra de Guadarrama (2.600 mètres) et relevé sur les bords : monts Cantabriques au Nord, chaîne Ibérique à l'Est, sierra Morena au Sud. A ce bloc compact vient s'adjoindre au Nord-Est, par-delà

(1) Ces développements doivent beaucoup à l'exposé fait aux membres de la délégation, par M. Vicente Mortes, Commissaire adjoint au Plan.

la vallée de l'Ebre, les contreforts pyrénéens ; au Sud, par-delà la vallée du Guadalquivir, la sierra Nevada dont le point culminant est le pic Mulhacem qui atteint 3.481 mètres.

La plupart des fleuves ont un caractère torrentiel et sont presque à sec en été. Seul l'Ebre, avec 851 kilomètres de longueur et 480 mètres cubes/seconde de débit moyen, garde assez d'eau en été pour servir aux irrigations.

A côté de ces données de géographie physique, l'Espagne est caractérisée par l'importance numérique de sa population : 32 millions 750.000 habitants au 31 décembre 1967, c'est-à-dire un peu moins des deux tiers de la population française. Cette population globale se répartit en 16 millions d'hommes et 16.750.000 femmes qui représentent donc 51 % du total des habitants ; par ailleurs, près de 30 % de la population espagnole a moins de 16 ans.

Cette structure explique en partie que la population active de l'Espagne n'atteigne que 12.660.000 personnes, soit 38 % de la population globale. Cette population active se répartit elle-même en 9.480.000 hommes et 3.180.000 femmes ; quant aux emplois, ils sont 3.910.000 en agriculture, 4.630.000 dans l'industrie et 4.120.000 dans le commerce et le secteur des services.

De 1960 à 1967, le nombre d'emplois dans l'agriculture a diminué de 900.000, tandis que les emplois se sont accrus dans l'industrie de près d'un million et ceux du secteur tertiaire de 950.000.

En 1967, les salariés du secteur agricole représentent donc 31 % de la population active totale, ceux du secteur industriel 36,50 % et ceux du secteur tertiaire 32,50 %.

Par contre, la répartition du produit intérieur brut est la suivante :

Agriculture et pêche.....	17,1 % ;
Industrie	34,5 % ;
Secteur tertiaire	48,4 %.

A partir de ces données, on peut donc dire que, jusqu'au récent développement de l'industrialisation, l'économie espagnole a été marquée par une prépondérance des activités agricoles favorisées dans une certaine mesure par des conditions climatiques satisfaisantes et, depuis un certain nombre d'années, par un important effort d'irrigation.

L'industrialisation est caractérisée quant à elle :

— par son ancienneté, puisque l'origine de l'industrialisation espagnole coïncide pratiquement avec celle de l'industrialisation française ;

— par le retard qu'elle a pris durant les premières décennies du **xx**^e siècle ;

— et par le remarquable effort que l'on peut observer depuis 1960.

Mais on ne peut pas parler de l'infrastructure espagnole sans mentionner l'ensoleillement, l'importance du littoral et le caractère hospitalier du peuple espagnol ; ces atouts ont permis l'extraordinaire développement du tourisme qui a été l'un des phénomènes marquants de la vie économique espagnole des quinze dernières années.

II. — L'évolution de l'économie espagnole.

A partir des principaux aspects de l'infrastructure tels qu'ils viennent d'être rappelés, le développement économique espagnol a été marqué par un certain nombre de circonstances historiques :

— d'abord, sa lenteur par rapport à celui des autres pays européens et la longue période d'instabilité de l'économie espagnole ;

— ensuite, une guerre civile à l'issue de laquelle l'équipement industriel, l'infrastructure des transports et l'ensemble des facteurs de production économique se sont trouvés considérablement amoindris ;

— puis une période d'isolement, qui va de 1945 à 1953 ;

— enfin, de 1953 à 1958, une « période d'efforts » durant laquelle l'Espagne a essayé de développer ses productions et son économie.

L'Espagne avait, en effet, été tenue à l'écart du Plan Marshall d'aide américaine à l'Europe lancé en 1948 et le premier prêt américain la concernant remonte à 1951. Après la signature du Traité de Madrid, en 1953, l'aide américaine devint importante, atteignant 1 milliard 600 millions de dollars dans les dix années suivantes. Bien que cette aide ait consisté principalement en octroi de surplus alimentaires plutôt qu'en biens d'équipement et

que les prêts l'aient emporté sur les dons, elle accéléra le développement économique. Dès le début, il était prévu une stabilisation mettant fin à l'inflation et rendant possible l'admission de l'Espagne au sein des organismes internationaux : Organisation européenne de coopération économique (O. E. C. E.), Fonds monétaire international (F. M. I.) et Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (B. I. R. D.).

En fait, cette admission a été réalisée en 1957, deux ans avant la mise en application des grandes mesures de stabilisation.

Mais les circonstances qui avaient précédé cette période d'effort avait provoqué une rigidité dans les mécanismes économiques et des déficiences structurelles telles, que, de 1950 à 1958, la circulation fiduciaire avait augmenté de 128 % et les prix de 102 %, ce qui amenuisait l'efficacité des efforts entrepris. En même temps, les réserves de devises et d'or s'étaient épuisées et avaient été ramenées à 65 millions de dollars à la fin de 1958.

1° LE PLAN DE STABILISATION DE 1959 ET SES CONSÉQUENCES

Devant cette situation, le Gouvernement espagnol décida, en 1959, d'appliquer un plan de stabilisation rigoureux, qui avait été préparé par :

- la réforme fiscale de 1957 ;
- la limitation des crédits bancaires ;
- la réorganisation du marché du crédit ;
- et l'entrée de l'Espagne dans un certain nombre d'organismes internationaux.

A. — *Le plan de stabilisation.*

Ce plan de stabilisation, appuyé par un ensemble de crédits étrangers qui atteignaient 540 millions de dollars, comprenait, entre autres, les mesures suivantes :

- la dévaluation de la peseta, dont la nouvelle parité fut établie à 60 pesetas pour un dollar ;
- des dispositions plus libérales pour les investissements étrangers ;
- la libération des importations ;

- la suppression partielle du contrôle des prix ;
- la suppression partielle des organismes d'intervention gouvernementale dans l'économie privée ;
- et, bien entendu, un ensemble de dispositions tendant à freiner la consommation et l'investissement : plafonnement de l'expansion des crédits bancaires, élévation des impôts sur la consommation, augmentation des tarifs des services publics.

B. — *Les conséquences du Plan de stabilisation.*

Le Plan de stabilisation fut une réussite ; en éliminant l'excès de la demande, il stabilisa les prix, en dépit de l'accroissement du coût des importations et de la disparition des contrôles de prix.

Il provoqua une diminution des importations, ainsi qu'un accroissement des exportations ; la balance commerciale se trouva substantiellement améliorée et, pour la première fois depuis 5 ans, celle des paiements enregistra un excédent. A la fin de 1959, les réserves de devises atteignaient 217 millions de dollars et le Gouvernement ne dut pas recourir aux crédits étrangers qui lui avaient été accordés.

Toutefois, la stabilité provoqua la récession : le produit national brut enregistra une diminution, à prix constant, de 4,1 % en 1959. Mais les fondations solides du développement futur étaient posées et, dès 1961, le redressement économique était un fait accompli.

Entre 1961 et 1964, les mesures complémentaires suivantes consolidèrent les résultats du Plan de stabilisation :

- revision du tarif douanier en 1960 ;
- libéralisation complémentaire des dispositions concernant les investissements étrangers (1962-1963) ;
- assouplissement du contrôle ministériel sur l'établissement et l'agrandissement d'entreprises industrielles (1963) ;
- réorganisation du système bancaire et du système du crédit (1962-1964)
- réforme du système fiscal (1964).

Ces mesures ouvrirent la voie à la mise en œuvre du premier plan de développement économique et social espagnol promulgué le 28 décembre 1963 et concernant la période 1964-1967.

2° LE PREMIER PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (1964-1967)

L'Espagne bénéficiait, au début de 1961, d'une situation économique améliorée mais éprouvait la nécessité de poursuivre un développement harmonieux pour s'intégrer au concert économique des nations.

La politique suivie s'est matérialisée dans la préparation du Plan dont l'élaboration et le contrôle ont été confiés au Commissariat au Plan de Développement économique et social créé en 1962.

A. — *Les caractéristiques du Plan.*

C'est un plan de développement économique et de progrès social offrant une vision d'ensemble des différents secteurs de l'économie espagnole.

C'est également un plan où se coordonne l'action de trois éléments :

- le libre jeu du marché, sans pratique monopolistique ;
- les prévisions et études du Plan lui-même qui agissent comme un important « réducteur d'incertitude », selon l'expression de M. Pierre Massé ;
- la pratique d'un régime d'action concertée entre les entreprises privées et l'Administration.

« Le Plan a un caractère exclusivement indicatif pour le secteur privé, dont la libre initiative est respectée mais peut être orientée ou encouragée par des stimulants de diverse nature : dégrèvements, amortissements accélérés, subventions, etc.

« Il est, par contre, obligatoire pour le secteur public, qui doit y adapter totalement son activité, ses investissements et sa politique.

« Finalement, le Plan entend ne pas se limiter à une simple énumération d'objectifs à atteindre et à la création de la législation nécessaire pour y parvenir, mais il tend à être un processus continu et flexible, agissant sur les circonstances conjoncturelles et préparant le Plan suivant. » (1).

(1) Termes mêmes de l'exposé de M. Vicente Mortes, Commissaire adjoint au Plan.

B. — *Méthode et objectifs.*

Pour réaliser ce processus continu et flexible, le Plan s'est efforcé d'obtenir :

— d'abord une augmentation de la productivité générale du pays par la rationalisation, la transformation et la modernisation (en particulier de la structure agraire) ;

— ensuite, une amélioration substantielle des transports et des moyens de commercialisation ;

— de forts investissements pour l'éducation depuis le domaine professionnel jusqu'à celui de la plus haute culture ;

— et, finalement, une puissante expansion des exportations.

En ce qui concerne son fonctionnement interne, le Plan s'est inspiré du Plan français. Il s'est appuyé sur le travail de commissions spécialisées au sein desquelles s'est établi le dialogue entre représentants de l'Administration, représentants du secteur public et représentants du secteur privé et des syndicats.

Au total, plus de 2.000 personnes ont participé, pendant plus d'une année au travail de ces commissions qui, au terme de leurs études, ont fourni au Gouvernement une connaissance plus « fine » des divers secteurs économiques.

Ainsi ont pu être fixés les objectifs sectoriels, puis les objectifs globaux.

C. — *Prévisions.*

Le premier Plan prévoyait que le produit national brut augmenterait selon un rythme annuel cumulatif de 6 % (supérieur à celui de 4,6 %, objectif commun de l'ensemble des pays de l'O. C. D. E. pour la décennie 1969-1970). Il était en effet nécessaire que l'Espagne rattrape son retard sur les autres pays de l'Europe industrielle.

Accompagnant cette évolution du produit national brut, les taux d'augmentation étaient les suivants :

Importations	9 % par an cumulatif.
Consommation publique.	5,5 % par an cumulatif.
Investissements	9 % par an.
Exportations	10 % par an cumulatif.
Productivité	5 % par an.

En valeur absolue, on visait les objectifs généraux suivants :

- un investissement total de 74,7 milliards de francs français durant les quatre ans ;
- un investissement étranger total de 6,7 milliards de francs français durant les quatre ans ;
- un revenu national total de 74,3 milliards de francs français en 1967 pour une population de 32.160.000 habitants ;
- un revenu par habitant de 2.350 F en 1967 (contre 1.800 F en 1962).

En outre, le premier Plan visait à obtenir un meilleur équilibre interrégional.

L'un des défauts de structure de l'économie espagnole, au moment où se préparait le premier Plan était, en effet, la disparité considérable de revenus et d'industrialisation selon les régions.

Bien que l'action du Plan pour établir un meilleur équilibre interrégional comprenne également des encouragements à l'amélioration de l'agriculture et à la modernisation des services, c'est essentiellement par la création de pôles de développement et de pôles de promotion que l'on s'est efforcé de corriger cette disparité.

Au total, cinq pôles de développement : la Corogne, Vigo, Valladolid, Saragosse et Séville, et deux pôles de promotion : Burgos et Huelva ont été créés.

D. — Résultats quantitatifs du premier Plan.

De 1963 à 1967, le produit national brut a augmenté, en termes réels, de 28,7 %, ce qui représente un accroissement annuel moyen cumulé de 6,5 %. Le revenu par tête est passé de 26.894 pesetas à 42.800 pesetas courantes, soit une croissance de 60 % en quatre ans. En ce qui concerne l'emploi, un million de nouveaux postes de travail ont été créés.

Par ailleurs, quelques comparaisons portant sur des productions clefs permettent d'apprécier ce développement général au niveau des produits ou des secteurs.

De 1963 à 1967, la production d'énergie électrique est passée de 25,9 milliards à 40,6 milliards de kilowatts-heure ; celle d'acier, de 2,7 millions à 4,2 millions de tonnes, et celle d'engrais, de 796.000 à 1,2 million de tonnes.

Le développement du *tourisme* a tout à la fois accompagné et suscité le développement général : le nombre de touristes est passé de 8.795.000 à 17.800.000, et les recettes touristiques de 679 millions à 1.100 millions de dollars.

Par contre, la balance des paiements, qui avait enregistré des soldes positifs de 1959 à 1964, a été en déficit en 1965, 1966 et 1967 : à fin novembre 1967, les réserves d'or et de devises s'élevaient encore, cependant, à 1,85 milliard de dollars.

Sur le plan social, 930.000 logements ont été construits durant les quatre années du premier plan pour une prévision de 720.000.

Enfin, l'action d'amélioration de l'équilibre inter-régional a représenté un investissement total de 56,6 milliards de pesetas et permis la création de 73.059 postes de travail.

III. — Les tensions économiques internes et la dévaluation du 19 novembre 1967.

1° LES TENSIONS

La réalisation partielle du Plan et, surtout, le dépassement de certains objectifs, ont entraîné un certain nombre de tensions :

- forte pression de la demande effective ;
- insuffisance, proportionnellement à cette demande, de l'offre de biens et de services ;
- tension des prix ;
- tension des salaires ;
- accroissement des importations supérieur aux prévisions ;
- augmentation des exportations inférieures aux prévisions et, finalement :
- déficit de la balance des paiements.

Les mesures correctives prises par le gouvernement pour lutter contre ces phénomènes ont laissé subsister des écarts entre réalisations et prévisions, et des distorsions tant dans l'offre et la demande intérieures que dans la balance des échanges.

A l'intérieur, le développement de la consommation publique et privée a été considérable, ainsi d'ailleurs que celui des investissements. Cet accroissement de la demande a été particulièrement vif jusqu'au printemps 1966 où le gouvernement s'est efforcé de

le freiner en agissant sur le crédit. Un plafond fut alors fixé à l'augmentation des crédits bancaires, les plafonds de réescompte ont été bloqués et le taux d'intérêt de la Banque d'Espagne relevé une première fois.

L'effet de ces mesures a été très rigoureux, du moins sur la production industrielle qui s'est trouvée fort ralentie pendant la fin de 1966 et l'année 1967. L'investissement surtout a marqué une diminution sensible. Cependant, et assez paradoxalement dans ce climat de stagnation, la hausse du coût de la vie (plus de 10 % par an) et celle des salaires se poursuivaient sans réelle justification. Tout le monde attendait encore, à la fin de l'année 1967, de nouvelles revalorisations.

Les équilibres extérieurs se trouvaient également menacés, bien que peut-être de manière moins immédiate. Depuis la dévaluation de 1959, l'expansion espagnole s'était largement appuyée sur l'apport des devises fournies par le tourisme, les travailleurs migrants et les investisseurs étrangers. Mais le déficit commercial, parfaitement légitime pour une nation qui s'équipait, devenait préoccupant dès lors que les produits de consommation y prenaient une trop large part, dès lors aussi que la récession européenne diminuait quelque peu les contributions invisibles de toute nature. En outre, de 1961 à 1966, le volume des importations s'est accru en moyenne de 33 % par an et celui des exportations de 7 % : la disparité de croissance devenait vraiment trop grande.

Cependant, au mois de novembre 1967, l'Institut espagnol des monnaies étrangères disposait encore d'un milliard de dollars, soit la somme nécessaire pour couvrir six mois de déficit commercial ou cinq années de déficit des paiements.

2° LA DÉVALUATION DU 19 NOVEMBRE 1967

C'est dans ce contexte que, le 19 novembre, la peseta suivait la livre sterling dans sa dévaluation.

Le dimanche 19 novembre 1967, en effet, vingt-quatre heures après l'annonce de la dévaluation de la livre sterling, le Conseil des Ministres espagnol, convoqué en toute hâte, décidait de faire suivre à la peseta le sort de la monnaie britannique en fixant sa nouvelle parité à 0,0126953 gramme d'or fin, soit en diminution

de 14,3 %. Les Ministres du Commerce, des Finances, du Plan et de l'Industrie avaient emporté la décision.

Il semble que d'importants mouvements spéculatifs en pesetas convertibles s'étaient produits dans les jours qui ont précédé la dévaluation et, comme le déclarait le Ministre du Commerce, M. Garcia Monco, « une hésitation aurait pu causer une avalanche de ventes de pesetas jusqu'à 100 millions de dollars en quelques jours ». Mais il semble surtout que le Gouvernement craignait d'avoir à dévaluer la peseta 6 ou 7 mois plus tard, ne fut-ce que pour accentuer le mouvement touristique, avec une situation en réserves dégradée et sans avoir pu mettre en œuvre les mesures de compression de la demande qui s'imposaient sur le plan intérieur.

En effet, la hausse constante des prix à la consommation est une faiblesse permanente de l'économie espagnole. Sur la base 100, en décembre 1958, l'indice du coût de la vie se situait à 161,3 en décembre 1965 et à 169,8 en décembre 1966. Dans les dix derniers mois précédant la dévaluation, les prix avaient encore monté de plus de 4 %, et en l'absence de mesures sévères, rien ne laissait espérer une amélioration de la situation pendant l'année 1968.

Or, la dévaluation de la livre a offert au Gouvernement espagnol l'occasion idéale pour faire accepter à l'opinion publique un ensemble de mesures d'austérité évidemment peu populaires.

En même temps que la dévaluation de la peseta, était annoncé, en effet, un important programme d'austérité dont la publication rapide dans les jours qui suivirent prouvait assez la préparation antérieure (1).

Ce programme s'efforce, de manière assez classique, de diminuer la demande en augmentant les impôts sur les revenus distribués et sur les dépenses de consommation (le taux de l'impôt de luxe pourra être porté de 10 à 50 %), en alourdissant les taux d'intérêt et les conditions du crédit et en diminuant ou bloquant les dépenses publiques.

Par ailleurs, les prix et les revenus sont en principe bloqués, jusqu'au 31 décembre 1968, à leur niveau atteint le 19 novembre 1967.

(1) Cf. Décret-loi du 27 novembre 1967 relatif aux mesures complémentaires de la nouvelle parité de la peseta (voir annexe II).

Pour briser la spirale des salaires et des prix, on emploiera en outre divers moyens traditionnels (diminution de droits de douane sur certaines marchandises stratégiques, stabilisation du prix des services publics) mais aussi la contrainte. Des sanctions ont d'ores et déjà été appliquées à ceux qui avaient cru expédient, la peseta ayant baissé en valeur, de modifier en conséquence le prix de leurs marchandises, fussent-elles d'origine nationale. Autant qu'on puisse en juger, les résultats obtenus jusqu'ici sont assez convaincants.

Dans le domaine extérieur, la publication des résultats de fin d'année est venue confirmer la réalité des efforts entrepris par le Gouvernement espagnol. Pour la seconde fois en deux ans, les exportations ont crû plus vite (+ 12 %) que les importations (— 1,7 %). Bien sûr, les effets positifs de la dévaluation n'ont pas encore pu se faire sentir et d'ailleurs, les exportateurs espagnols ne sont pas, dans leur majorité, réellement préparés à en profiter.

De toute manière, il ne faut guère s'attendre à ce que s'atténue en 1968 la limitation des achats à l'étranger. Tout au plus a-t-on assisté à la réduction des droits concernant d'une part les marchandises ayant une incidence réelle sur le coût de la vie, d'autre part les équipements ou matières premières nécessaires au développement économique national.

Ainsi, l'année économique 1967 s'est achevée le 19 novembre et 1968 ne devrait sans doute commencer que vers la fin du premier trimestre, avec la publication retardée jusque-là du deuxième Plan de Développement économique et Social (1968-1971) qui justifiera peut-être l'adoption de nouvelles mesures de reprise.

IV. — Le deuxième plan de développement (1968-1971).

La dévaluation de la peseta et les dispositions qui l'ont accompagnée, ainsi que les mesures annoncées par le Président Johnson le 1^{er} janvier 1968 ont conduit, bien évidemment, à une révision technique des prévisions et des équilibres du deuxième Plan pour la période 1968-1971. Cette révision était en cours d'achèvement au moment où votre délégation se trouvait en Espagne.

Les grandes orientations prévues demeurent cependant inchangées.

En premier lieu, le critère de base retenu a été celui de la sélectivité, une attention spéciale étant portée :

- au secteur agricole, dont la population active doit diminuer de 400.000 personnes au cours du deuxième Plan ;
- aux exportations ;
- à l'éducation et à la recherche ;
- aux transports et aux communications
- au logement, aux structures et aux services urbains ;
- aux industries de base ;
- et au financement.

En second lieu, les implications sociales du Plan ont à nouveau été mises en relief, comme elles l'avaient été pour le premier Plan.

Enfin, les différentes politiques sectorielles s'inscriront dans le cadre d'objectifs généraux et d'orientations fondamentales qui seront en étroite relation avec ceux du premier Plan, et qui sont essentiellement basés sur :

- la liberté de décision et d'initiative du secteur privé ;
- le libre fonctionnement des mécanismes du marché ;
- la stabilité économique.

Sans entrer dans le détail des mesures techniques, des dispositions législatives, des modalités de financement et des critères de sélection, les actions de base fondamentales seront :

- le développement de l'épargne et l'adaptation de mesures contribuant à un financement orthodoxe des investissements prévus (en particulier, grâce à une coordination totale entre le Budget de l'Etat, les Corporations locales et les Organismes autonomes) ;
- une croissance exempte de tensions inflationnistes (en particulier, grâce à la hiérarchisation des actions entreprises, afin d'arriver à la meilleure utilisation possible des ressources et du potentiel national) ;
- l'adaptation de la structure des entreprises aux nécessités du développement socio-économique ;
- l'insertion de la planification à moyen terme dans une perspective à long terme, en tenant compte, en particulier, de l'intégration possible de l'économie espagnole à des ensembles économiques supranationaux.

CHAPITRE II

APERÇU SUR LES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES DE L'ESPAGNE

Les échanges commerciaux de l'Espagne présentent un déséquilibre permanent, les exportations ne représentant guère que 40 % des importations. Votre délégation a donc jugé nécessaire de donner un rapide aperçu de cette situation et surtout d'évoquer les négociations en cours entre l'Espagne et le Marché commun.

I. — Les échanges commerciaux (1).

1° EVOLUTION RÉCENTE

Depuis 1965, les échanges commerciaux de l'Espagne se caractérisent par une limitation de la croissance des importations et le maintien de celle des exportations.

A. — *Importations.*

La décélération des importations apparue en 1966 (augmentation de 19 % contre 35 % l'année précédente) aboutit, en 1967, à une diminution en valeur absolue : 211,8 milliards de pesetas contre 215,4 en 1966, soit une baisse de 1,7 %. Cette diminution des importations a été forte de janvier à octobre 1967. Elle paraissait arrêtée en novembre.

Elle semble due, d'une part à la stabilisation de la demande résultant des contractions de crédit décidées en 1966, d'autre part à la politique du Gouvernement espagnol. Ce dernier s'est efforcé d'agir sur les importations en allongeant au maximum les délais d'obtention des licences et également en promulguant, le 7 juillet

(1) Cf. Annexes III et IV.

1967, un décret qui autorisait la suspension provisoire des importations de certains produits supposés vendus à des prix de dumping.

L'année 1967 marque ainsi une rupture très nette dans le rythme d'accroissement des importations tel qu'il était prévu par le premier Plan de Développement (+ 10 % par an) :

1964/1963	+ 15,57
1965/1964	+ 33,64
1966/1965	+ 19
1967/1966	— 1,7

Quant aux importations en provenance de France, elles sont en légère augmentation, 1,60 %, alors que les importations globales diminuent de 1,7 %.

Ces résultats, sensiblement plus faibles que ceux des années antérieures (+ 17,85 % en 1965 et + 21,54 % en 1966), s'expliquent aisément par les difficultés économiques auxquelles l'Espagne a dû faire face cette année.

Notons d'ailleurs que, parmi nos concurrents, en 1967, seules l'Italie et la Suisse ont connu une progression supérieure à celle de la France (+ 4,40 % et 2,26 % contre 1,60 %).

Les livraisons à l'Espagne de nos autres concurrents ont subi des baisses variables et parfois sensibles :

U. S. A.	2,67 %
Allemagne	7,15 %
Grande-Bretagne	9,27 %
Pays-Bas	6,78 %
Belgique	16,80 %

Le succès relatif de nos livraisons s'explique d'ailleurs, en partie, par l'achèvement d'une commande de « Caravelle ».

B. — *Exportations.*

Les exportations qui avaient marqué le pas en 1965 ont connu en 1966 en essor remarquable (+ 29,7 %). L'année 1967 marque un nouveau progrès bien que moins net (+ 12 %) avec un chiffre de 84,6 milliards de pesetas. Compte tenu de la baisse des importations intervenue par ailleurs, le taux de couverture s'est amélioré, mais n'atteint cependant que moins de 40 %.

La France était, en 1966, le troisième client de l'Espagne (avec 8.320 millions de pesetas), très près de l'Allemagne (8.500) et des U. S. A. (8.820). Elle passe en 1967 au quatrième rang avec un chiffre pratiquement inchangé (8,5 milliards de pesetas), alors que les U. S. A. opèrent une progression de plus de 40 %. Aux deuxième et troisième rangs se trouvent respectivement l'Allemagne (8,7 milliards de pesetas) et la Grande-Bretagne (8,6).

2° PRÉVISIONS POUR 1968

A. — *Evolution probable de la conjoncture.*

Comme tous les pays occidentaux, l'Espagne sera soumise, en 1968, aux aléas résultant de la situation monétaire internationale. La suspension des investissements en dollars et la limitation du tourisme américain constituent pour l'Espagne une perte très sensible évaluée par certains à 200 millions de dollars.

On sait que les U. S. A. ont apporté, en 1966, plus des deux tiers des investissements directs en provenance de l'étranger, un tiers des investissements de portefeuille, un quart des investissements immobiliers et la moitié des prêts financiers.

Par ailleurs, la conjoncture proprement espagnole sera dominée par les deux importantes séries de mesures décidées le 19 novembre : d'une part, la dévaluation de la peseta, d'autre part, un programme rigoureux de déflation et de blocage. Ces mesures gouvernementales contribueront à freiner la demande et à déconcerter les investisseurs.

Enfin, il ne faut pas s'attendre à ce que l'expansion soit relancée dans l'immédiat. Certes, la dévaluation favoriserait l'exportation si celle-ci était d'ores et déjà convenablement organisée pour en profiter, mais il ne semble pas que ce soit le cas.

Le départ du deuxième Plan, et notamment l'annonce que le programme d'investissements publics ne serait pas modifié, constitue un autre facteur de relance possible. Mais les chiffres prévisionnels doivent être révisés et le premier Plan a été prorogé de trois mois. De ce fait, on ne peut attendre de relance réelle avant quelques mois.

B. — *Incidences sur le commerce extérieur.*

Il est sage de s'attendre au minimum à la stabilité et sans doute à une diminution des importations espagnoles, notamment si les mesures de déflation sont appliquées au-delà du premier semestre.

Les exportations espagnoles devraient, de leur côté, normalement poursuivre en 1968 leur tendance ascensionnelle et s'accroître de 10 % environ si les gelées de décembre 1967 ne portent pas trop gravement atteinte à la récolte d'agrumes.

A l'exportation, les produits français auront à souffrir de la politique de déflation et devraient rencontrer des concurrents devenus plus agressifs du fait de leur dévaluation :

- la Nouvelle-Zélande pour la viande et les produits laitiers ;
- le Danemark pour les bovins, les produits laitiers, certains produits pharmaceutiques, les matériels agricoles ;
- la Grande-Bretagne pour divers produits agricoles (orge) et aussi les produits semi-ouvrés de la sidérurgie, les engrais, les machines-outils, les matériels de travaux publics, les matériels électriques. On peut ainsi s'attendre, pour les produits alimentaires, à une baisse supérieure à celle de 1967 (5 %).

Pour les produits industriels, l'effet devrait être encore plus sensible, les commandes d'avions qui représentaient l'an dernier un chiffre important n'étant pas renouvelées cette année. Le chiffre total de nos exportations devrait s'abaisser ainsi aux environs de 20 milliards de pesetas contre 24 milliards en 1967.

Les importations françaises devraient, de leur côté, s'accroître, notamment pour les produits alimentaires. Dans le domaine des produits manufacturés, il ne semble pas que les industriels espagnols soient à même de profiter largement de la dévaluation, l'incidence véritable de cette dernière portant sur le tourisme et les remises d'émigrants.

Sous l'effet de la stabilisation plus que de la dévaluation, l'économie espagnole est actuellement dans une période d'atonie. La baisse d'activité, et surtout l'incertitude, caractérisent la production industrielle, tandis que la dévaluation et la hausse des prix français doivent freiner nos exportations vers l'Espagne. Il paraît opportun d'établir avec ce pays des liens de coopération industrielle plus que commerciale, afin de prendre position sur un marché qui conserve encore de réelles perspectives d'expansion à l'intérieur de la péninsule comme à destination des clients privilégiés d'Amérique latine ou des pays arabes.

II. — L'Espagne et le Marché commun.

1° LES DONNÉES DU PROBLÈME

A concurrence des deux tiers, les exportations de l'Espagne sont destinées aux pays du Marché commun et à ceux de la zone européenne de libre-échange. En 1967, le Marché commun a constitué le débouché le plus important de l'Espagne en absorbant un tiers de ses exportations, tandis que les sept pays de la zone de libre-échange en absorbaient 20 %. L'Espagne rencontrerait donc de grandes difficultés si elle voulait remplacer le marché européen, même partiellement, par un autre marché. La plupart des exportations agricoles de l'Espagne se dirigent vers le Marché commun et vers la zone européenne de libre-échange, qu'il s'agisse des oranges et autres agrumes ou de l'huile d'olive, notamment.

Le problème de l'Espagne dans ses relations avec le Marché commun européen est donc conditionné par cette situation fondamentale. Sans doute l'Amérique latine devrait constituer un marché important pour les produits alimentaires espagnols, mais la pénurie de devises dans laquelle se trouvent la plupart des pays de ce continent les a amenés à donner la préférence aux biens d'équipement et aux produits de base. Même si cette situation s'améliorait et si l'Espagne accroissait substantiellement son commerce avec l'Amérique latine, la participation de celle-ci ne devrait représenter, dans des conditions normales, qu'une fraction voisine de 20 % des exportations de l'Espagne. Il est donc important pour ce pays de voir le marché européen s'ouvrir largement devant elle. Or, le tarif extérieur commun de la Communauté économique européenne constitue pour l'Espagne un obstacle plus important que celui

auquel elle se heurtait jadis dans les différents pays de cette Communauté en raison notamment du faible niveau des droits de douane établis par l'Allemagne pour l'entrée des oranges et des agrumes en général. Ce tarif extérieur commun implique en effet pour l'avenir un droit de 20 % sur les agrumes et, devant cet état de choses, l'Espagne a été amenée à considérer qu'elle ne pourrait se dégager de cette situation difficile qu'en devenant l'un des partenaires de la Communauté économique européenne. Cette conclusion a d'ailleurs été renforcée par la constatation que pour faire face aux besoins croissants d'importation de l'économie espagnole, il faudra augmenter sensiblement ses exportations. Pour ce faire, il sera nécessaire d'accroître les ventes espagnoles de produits industriels à l'extérieur car les ventes espagnoles à l'étranger de produits agricoles, qui représentent d'ores et déjà plus de 50 % de la valeur totale des exportations, ne recéleraient pas une marge d'accroissement considérable ; or, une telle évolution ne sera plus possible si l'Espagne n'est pas admise dans le Marché commun. En devenant membre de cette Communauté, l'Espagne pourrait bénéficier des investissements étrangers auxquels s'offrirait le débouché, non seulement du marché espagnol, mais d'une communauté forte de 240 millions d'habitants.

On peut également penser que le développement du Marché commun aboutirait à une forte spécialisation des différentes régions agricoles et l'Espagne, devenant l'un des partenaires de cette communauté, devrait accélérer la transformation de son agriculture, en réduisant sa production de blé et d'autres céréales, en accroissant celle de viande et en développant les productions de la Côte méditerranéenne et du Sud favorables à la production d'agrumes, de fruits, et aussi, en raison de l'ensoleillement, de primeurs agricoles.

Mais l'industrie espagnole pourrait-elle supporter la concurrence des autres pays du Marché commun ? On peut observer à ce sujet que, dans la mesure où les salaires espagnols sont inférieurs aux salaires des autres pays d'Europe et le demeureront, les activités industrielles dans lesquelles la proportion des salaires par rapport à la production totale est très élevée, doivent demeurer compétitives ou le devenir. Il en est ainsi notamment pour l'industrie légère mécanique et métallurgique et pour l'industrie textile qui ont permis, par exemple à l'Italie, de créer un important courant d'exportations.

Par ailleurs, l'établissement d'une période de transition assez longue pourrait permettre à l'Espagne de structurer son économie et de la rendre progressivement compétitive.

2° LES NÉGOCIATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Ces différentes considérations ont amené l'Espagne à entamer des négociations avec la Communauté économique européenne.

A. — Phase préparatoire.

Le 9 février 1962, le Ministre des Affaires étrangères du Gouvernement espagnol a formulé, auprès du Conseil des Ministres de la Communauté économique européenne, une demande d'ouverture de négociations en vue d'associer au Marché commun son pays « susceptible d'arriver, le moment venu, à une intégration complète ».

Les choses n'avançant guère, le chef de la mission espagnole auprès de la C. E. E. rappela, le 14 février 1964, les propositions du Gouvernement de Madrid à ses interlocuteurs communautaires.

Le 2 juin 1964, le Conseil des Ministres de la Communauté autorisa la Commission Hallstein à entamer avec Madrid des conversations dont l'objet serait d'examiner les problèmes que pose à l'Espagne le développement de la C. E. E. et de rechercher les solutions appropriées. Mais, à la vérité, le Gouvernement espagnol était moins préoccupé des répercussions que pourrait avoir à court terme sur son économie l'édification de l'union douanière des Six que de ses conséquences à plus long terme.

En février 1966, la Commission de la Communauté économique européenne se déclara prête à explorer les bases d'un accord commercial entre l'Espagne et le Marché commun, mais le chef de la mission espagnole auprès de la C. E. E. ayant rappelé que son Gouvernement n'envisageait pas de restreindre la négociation à l'étude des problèmes commerciaux, le Conseil des Ministres décida, le 13 juin 1966, de donner un mandat plus explicite à la Commission, à savoir : examiner avec la délégation espagnole quelles pourraient être les relations entre la Communauté et l'Espagne, compte tenu des rapports déjà établis avec les pays méditerranéens. Il apparaissait en effet

que l'Espagne recherchait un rattachement progressif de l'économie espagnole au Marché commun et non pas un simple accord commercial.

Au mois de décembre 1966, la Commission a envisagé, dans un rapport soumis au Conseil des Ministres, une association comparable à celle que la Turquie a conclue avec l'Europe des Six. Cette association aurait prévu essentiellement dans une première étape une zone de libre-échange limitée aux produits industriels. Par la suite, on aurait pu envisager des perspectives d'intégration plus larges.

On peut considérer, en effet, que le « protectionnisme » communautaire peut gêner les exportations de l'industrie espagnole alors que les Six ne redoutent pas la concurrence de cette dernière. Sur le plan agricole, la Commission prévoyait seulement la possibilité d'accorder des facilités aux produits espagnols pendant les périodes au cours desquelles leur concurrence n'aurait pas été trop vive à l'égard de certains Etats membres (Italie et France). Pour ces produits-clés que sont les oranges, l'huile d'olive et les tomates, des consultations périodiques auraient permis d'atténuer les effets de la protection communautaire.

Après cette période, en quelque sorte probatoire, on aurait examiné la possibilité de passer à un véritable statut d'association en fonction de la situation réelle des partenaires.

B. — *Phase active.*

En fait, la négociation entre les Six et l'Espagne a été entamée en septembre 1967 et s'est poursuivie en décembre de la même année et en février 1968 ; elle s'est terminée en avril, « dans une excellente atmosphère », précise le communiqué conjoint publié à l'issue des travaux.

Il semble que la délégation espagnole ait accepté le système institutionnel que lui a proposé la commission, à savoir un accord préférentiel dans une première étape et un passage à la seconde étape, celle de l'association, par accord à l'unanimité.

Mais, en fait, d'ores et déjà, le Gouvernement espagnol paraît vouloir dépasser ce schéma. En premier lieu, l'Espagne souhaiterait que soient immédiatement précisées les grandes lignes de la seconde étape car ses industriels, pour pouvoir définir leurs investissements, doivent disposer de certaines garanties quant aux développements ultérieurs de l'accord.

En second lieu, l'Espagne déborde largement dans ses propositions sur le contenu de la première étape, les offres de la Communauté. Ainsi, tandis que les Six se bornent à préconiser une diminution des droits de douane frappant les produits industriels de 60 % pour la C. E. E. et de 40 % pour l'Espagne en six ans, le Gouvernement espagnol est favorable à un système proche de la libre circulation. La délégation espagnole a demandé, en effet, le bénéfice du régime intra-communautaire et serait prête à consentir des diminutions de droit modulées selon trois groupes de produits :

- suppression des droits pour un premier groupe représentant 29 % environ du volume des importations en provenance de la C. E. E. ;
- diminution des droits de 40 % pour un second groupe représentant plus de 35 % des importations ;
- diminution des droits de 30 % pour un troisième groupe couvrant près de 24 % des achats dans la C. E. E.

Ainsi ne subsisterait qu'un faible volume d'exceptions, étant entendu que les produits relevant de la C. E. C. A. ne devraient pas être considérés inévitablement comme des exceptions obligatoires.

En ce qui concerne les restrictions quantitatives, la C. E. E. avait demandé leur suppression en six ans, sauf cas exceptionnels, mais la délégation espagnole a proposé de libéraliser à 80 % les importations, le solde faisant l'objet de contingents devant être progressivement élargis.

Ces propositions, qui demeurent en cours de négociation, sont intéressantes pour les industriels européens. Le marché espagnol absorbe en effet déjà des produits européens pour une valeur annuelle de 6 milliards et demi de francs, c'est-à-dire qu'il correspond à peu près à 40 % du marché britannique.

Par contre, dans le domaine agricole, les choses n'ont pu avancer car la politique agricole commune des Six est difficile à négocier. La Communauté n'a fait que des offres de portée limitée, représentant 10 % environ du volume des exportations espagnoles vers la C. E. E., et l'Espagne a présenté la contrepartie suivante : elle offre et demande la libre circulation pour les produits ne faisant pas l'objet d'organisation de marchés chez elle ou dans la Communauté et la suppression de restrictions quantitatives en général. Pour les produits faisant l'objet d'une telle organisation, par exemple les céréales, elle suggère la mise au point de systèmes spéciaux. La délégation espagnole a souligné fortement la complémentarité des agricultures : l'Espagne est prête à s'orienter résolument vers la culture des produits qui manquent aux Six alors qu'elle ouvrirait son marché aux productions souvent excédentaires de la Communauté, par exemple les produits laitiers et le sucre. Cette proposition conduit bien évidemment à une harmonisation très poussée de politique agricole des Six et de l'Espagne et elle peut rencontrer l'opposition de certains Etats membres.

En résumé, il apparaît que l'Espagne et la Communauté doivent, après cet examen général, rapprocher encore leurs positions. La Commission va d'ailleurs élaborer à l'intention du Conseil des Ministres un rapport et solliciter un nouveau mandat précisant ou élargissant les instructions dont elle dispose actuellement. Dans ces conditions, les négociations pourraient reprendre à l'automne de cette année et se terminer l'an prochain.

CHAPITRE III

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL

Le développement économique régional revêt en Espagne essentiellement deux aspects : plan d'irrigation et de mise en valeur agricole, d'une part ; plan de développement industriel, d'autre part.

I. — Les pôles industriels dans le développement économique de l'Espagne.

1. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le plan de développement espagnol précise, notamment, en matière de développement régional :

« La technique des pôles de croissance établit, du point de vue territorial, une action de propulsion de facteurs dynamiques en constituant des noyaux de concentration du développement économique, capables de structurer toute une zone environnante et postérieurement d'avoir une influence sur son développement général. L'action se concentre sur les points qui offrent les meilleures conditions prévisibles dans le sens strict et qui exercent une action bénéfique sur de larges zones territoriales. »

Ce même document limite le nombre de ces futurs noyaux industriels à la création de cinq pôles de développement et de deux de promotion industrielle. Sur cette base, le Gouvernement espagnol décida, par décret, que seraient pôles de promotion industrielle : Burgos et Huelva, et pôles de développement : La Corogne, Séville, Valladolid, Vigo et Saragosse.

Les *pôles de promotion industrielle* ont comme mission initiale d'industrialiser des zones caractérisées par l'inexistence d'activités industrielles mais dans lesquelles se trouvent réunies des conditions

GOLFE DE GASCOGNE

ESPAGNE

PÔLES DE CROISSANCE
PRÉVUS PAR LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT

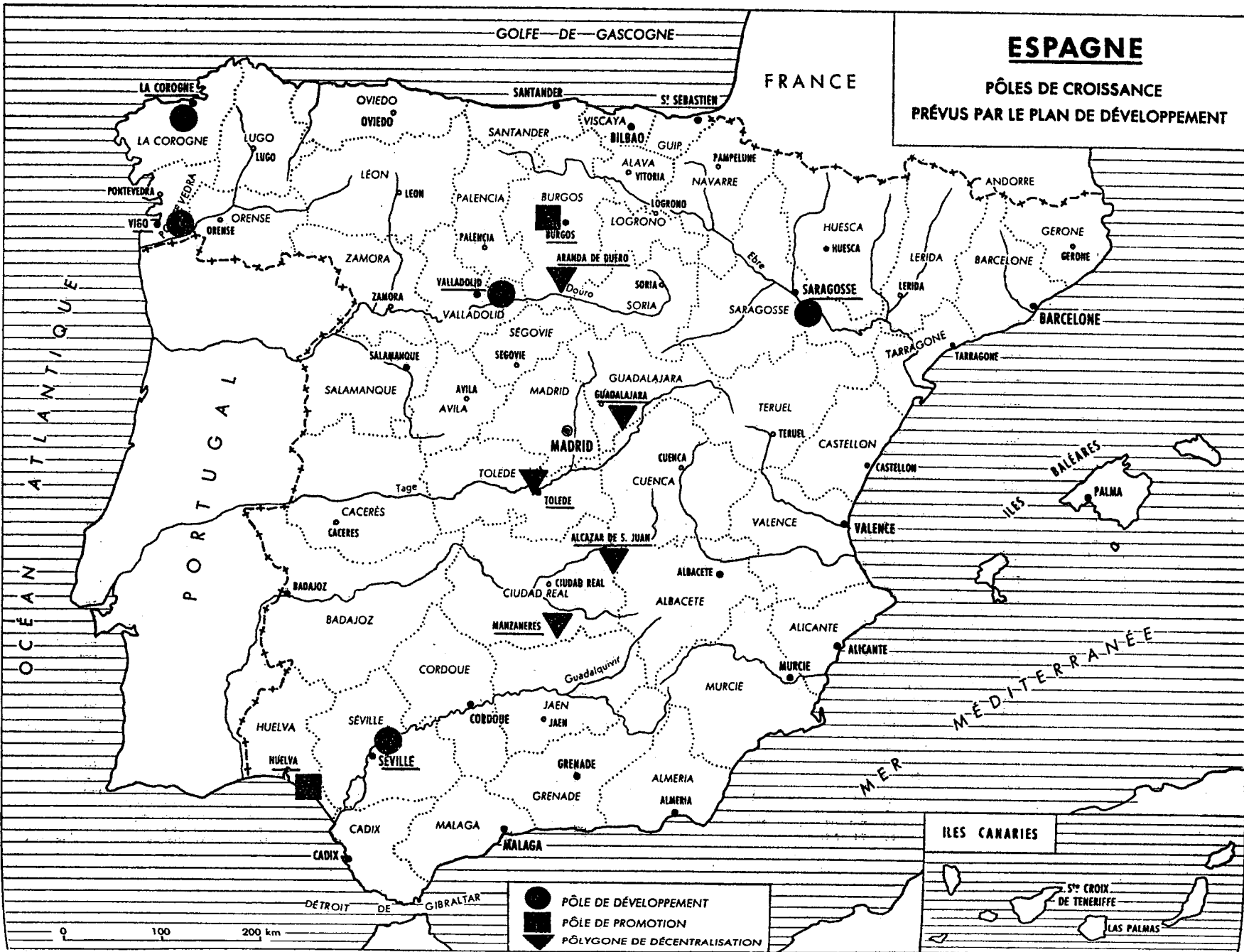
FRANCE




Océan Atlantique

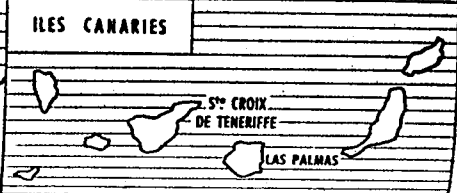
Portugal

Méditerranée

Mer



 PÔLE DE DÉVELOPPEMENT
 PÔLE DE PROMOTION
 PÔLYGONE DE DÉCENTRALISATION



favorables et des ressources potentielles suffisantes. Il s'agit donc d'une action de l'Etat qui tend à provoquer un processus d'industrialisation sur une base neuve.

Les pôles de développement, au contraire, possèdent déjà une activité industrielle appréciable et l'action de l'Etat a pour objet d'accélérer ou d'intensifier le processus d'industrialisation.

« Dans le premier cas, il s'agit de promouvoir une activité industrielle inexistante, à un moment donné et pour un noyau déterminé. Dans le second cas, il s'agit d'accélérer le processus d'industrialisation dans les noyaux où l'on a déjà commencé à développer une activité industrielle mais de façon insuffisante » (1).

Dans ces pôles de promotion et de développement sont accordés un certain nombre d'avantages de natures diverses, le système suivi pour la concession de ces avantages étant celui de l'appel d'offres.

Le premier avantage est constitué par une subvention qui peut atteindre 20 % de l'investissement en capital fixe de l'entreprise pour les pôles de promotion et 10 % pour les pôles de développement industriel. A cette subvention s'ajoutent un certain nombre d'avantages fiscaux qui jouent tant au moment de la constitution de l'entreprise qu'au moment où elle fonctionne. Parmi ces avantages fiscaux figurent notamment :

— la réduction fiscale de l'impôt sur les transmissions patrimoniales et les actes juridiques perçus lors des actes de constitution ou d'augmentation de capital des sociétés ;

— la réduction sur les droits de douane et les impôts de compensation des charges fiscales intérieures, sous réserve que les biens d'équipement et l'outillage que l'on désire importer ne soient pas fabriqués en Espagne ;

— la réduction sur la patente limitée à la période d'installation et celle relative à l'impôt sur les transactions commerciales concernant l'acquisition des biens d'équipement et d'outillage quand ceux-ci ne sont pas fabriqués en Espagne ;

— en outre, les entreprises peuvent bénéficier, durant les cinq premières années de fonctionnement, d'une liberté d'amortissement qui entraîne une répercussion fiscale évidente.

(1) « L'espace régional dans le développement économique de l'Espagne », par José Isbert Soriano (L'Espagne à l'heure du développement, dans la revue *Tiers Monde* d'octobre-décembre 1967, p. 902).

Indépendamment de ces avantages fiscaux, l'entreprise qui se crée dans un pôle industriel peut solliciter un crédit en priorité devant l'organisme du secteur public correspondant (crédit industriel, crédit agricole). Ce crédit, dont le montant sera fonction des garanties offertes et du programme de financement de l'entreprise, peut atteindre 70 % de l'investissement en capital fixe mais ne s'étend pas aux machines étrangères pour lesquelles il existe des moyens de financement spéciaux ou privés. Enfin, l'entreprise peut bénéficier de la procédure d'expropriation si elle manque de terrains appropriés aux fins industrielles qu'elle propose.

Il faut bien souligner que tous ces avantages sont applicables aux sociétés qui se constituent avec un apport de capital étranger avec la réserve cependant, pour les sociétés ayant une participation étrangère supérieure à 25 % du capital social, de ne pouvoir obtenir un prêt public supérieur à la moitié du capital social de l'entreprise.

En outre, ces avantages sont indépendants de ceux qui sont réservés à l'investisseur étranger par application de la législation particulière qui comporte la possibilité de transférer à l'extérieur, en devises et sans aucune limitation quantitative, les dividendes, le produit de la vente des droits de souscription des valeurs mobilières, les capitaux investis et les plus-values obtenues par les aliénations réalisées.

En bref, on peut dire que, dans les pôles industriels, il existe un ensemble de dispositions législatives et financières qui permettent à l'initiative privée de connaître les avantages dont elle peut bénéficier et les engagements qu'elle doit prendre en contrepartie.

2° LE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE VALLADOLID

La délégation a été amenée à visiter le pôle de développement industriel de Valladolid et a bénéficié, à cette occasion, de l'obligante compétence de son directeur, M. Narro.

Ce pôle de développement industriel présente de nombreux avantages : tout d'abord, sa situation au centre du plateau castillan ; il étend ainsi son influence dans un rayon de 200 kilomètres, sur une surface de 86.000 kilomètres carrés, peuplée par 3 millions d'habitants environ. Quatre axes de routes nationales relient Valladolid respectivement à La Galice, aux Asturies, à Santander et au

Portugal. Par ailleurs, les disponibilités d'énergie électrique sont pratiquement illimitées dans cette ville du fait de la présence, à 20 kilomètres, du nœud de distribution électrique le plus important d'Espagne, la Mudarra.

Enfin, la ville est en pleine expansion démographique. Sa population est passée de 158.000 habitants le 1^{er} janvier 1963 à 200.000 actuellement. Le pôle de développement dispose ainsi d'une main-d'œuvre importante.

Les activités qui peuvent bénéficier des avantages énoncés antérieurement en s'implantant dans ce pôle de développement sont nombreuses ; elles vont de l'industrie de l'alimentation et de l'industrie textile à la fabrication d'appareils de précision, de mesure et de contrôle, en passant par l'industrie chimique, l'industrie sidérurgique et l'industrie automobile.

La délégation a observé combien étaient nombreuses les implantations d'entreprises réalisées ou en cours de réalisation dans ce pôle de développement. L'activité qui règne à Valladolid témoigne d'ailleurs du succès de l'œuvre entreprise.

Durant le premier Plan, 4,2 milliards de pesetas ont été investis, ce qui a permis la création de 7.000 emplois, dont 3.900 dans le secteur de la construction automobile, 837 dans celui de l'alimentation, 691 dans celui de la métallurgie et 1.572 dans le secteur des industries diverses.

Durant son trop bref passage à Valladolid, la délégation a essentiellement visité les usines Renault et la Société Iberit.

— *L'usine Fasa-Renault, à Valladolid.* — L'expansion de l'industrie automobile en Espagne date de 1960, quoique E. N. A. S. A., constructeur des véhicules « Pegaso », ait pris en charge les usines Hispano-Suiza de Barcelone en 1946. Cette industrie est localisée essentiellement à Madrid, Barcelone, Valladolid et Séville.

La production nationale a atteint 303.000 véhicules en 1966, dans lesquels la production de Fasa-Renault compte pour plus de 65.000 véhicules. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas d'une usine de montage, mais bien d'une usine dans laquelle la quasi-totalité des pièces mécaniques ou de carrosserie est fabriquée. Le Gouvernement espagnol est d'ailleurs très attentif à cet état de choses et facilite le développement de l'industrie automobile nationale en contingentant strictement l'entrée des voitures étrangères.

Il faut également souligner que Fasa-Renault a développé ses exportations qui ont atteint, en 1966, 32,3 millions de pesetas contre 5 millions en 1965.

La délégation a retrouvé à Valladolid l'aménagement rationnel des ateliers tel qu'il avait déjà pu l'apprécier à Billancourt ou à Flins. Il lui est apparu que cette entreprise était équipée des outils les plus modernes et travaillait sensiblement dans les mêmes conditions que les usines françaises. Il est certain que l'implantation des usines Renault à Valladolid a contribué, directement et indirectement, à la pleine réussite de ce pôle de développement.

Par ailleurs, la délégation a visité les installations de la Société Iberit.

— *L'usine de la Société Iberit, à Valladolid.* Cette société a été créée le 1^{er} août 1964 et son capital actuel est de 120 millions de pesetas. Elle a été constituée à la fois par des actionnaires espagnols et des actionnaires français, parmi lesquels figure le groupe Pont-à-Mousson. Elle a pour objet la fabrication et la vente de produits en amiante-ciment et en matière plastique.

La société a bénéficié, pour son installation à Valladolid, des avantages offerts par le pôle de développement de cette ville, c'est-à-dire : subventions, exemption de certains impôts, facilités pour l'acquisition de terrains, facilités pour l'obtention de crédits officiels.

En ce qui concerne la production d'amiante-ciment, l'entreprise comporte une chaîne de fabrication très moderne pour la fabrication des plaques ondulées ou planes et des objets moulés. Elle comporte également une chaîne de fabrication très moderne pour la fabrication des tuyaux en amiante-ciment et trois chaînes de fabrication pour les tuyaux plastiques ; enfin, une machine pour la fabrication des produits injectés en matière plastique.

Installée à Valladolid, sur un terrain de 160.000 mètres carrés, l'usine dispose également des services annexes nécessaires à la fabrication (laboratoires, presses d'essai, contrôle de fabrication, château d'eau...) et des bâtiments nécessaires aux services techniques, administratifs et commerciaux.

II. — La mise en valeur des bassins fluviaux : le plan Badajoz.

Sur l'ensemble des crédits destinés à l'agriculture, 80 % environ vont à la mise en irrigation ou au fonctionnement de l'Institut national de Colonisation. Créé par un décret d'octobre 1939, « l'Institut national de Colonisation est une institution de droit public qui, sous la dépendance et la haute direction du Ministère de l'Agriculture, a pour but la transformation du milieu agro-social des régions, secteurs ou propriétés auquel doit s'étendre son activité, en encourageant ou en supplantant l'initiative privée dans la mesure où l'exigeront les difficiles problèmes techniques, économiques et sociaux ». A côté de ses attributions d'ordre technique, telles que la transformation des terres sèches en terres irriguées, cet organisme a une mission d'ordre économique et social : il organise l'exploitation des terres transformées ou améliorées en vue de l'élévation des taux de rendement et, par une politique de redistribution de la propriété, il absorbe la main-d'œuvre locale. Mais il entreprend également la création de nouveaux noyaux urbains, apportant à la classe rurale des possibilités de confort, d'hygiène et d'éducation. Ainsi, l'Institut national de Colonisation est à la fois entrepreneur, éducateur, banquier, conseiller technique ; il travaille avec les services agricoles et syndicats et collabore, par le Ministère de l'Agriculture, avec les autres ministères.

L'Espagne demeure ainsi fidèle à une politique d'aménagement régional dans le cadre des bassins fluviaux qui se manifesta dès 1926 avec la création de la première des grandes confédérations hydrographiques : celle de l'Ebre.

En 1952, fut entrepris le plan Badajoz, dans lequel la mise en irrigation et la colonisation sont accompagnées d'autres réalisations dans le domaine de l'industrialisation et de l'électrification ainsi que dans celui de l'infrastructure des transports (routes et voies ferrées).

En 1953, fut mis en route le plan Jaen, puis le principe de tels aménagements fut étendu, en 1958, aux autres grandes zones irrigables du pays.

La direction de chaque plan est assurée par une commission permanente de la Direction du Plan placée sous l'autorité de la présidence du Gouvernement, un secrétariat de gestion étant assuré par l'Institut national de l'Industrie.

Votre délégation a été amenée à visiter les réalisations du plan Badajoz sur lesquelles elle croit bon de donner au Sénat un certain nombre d'informations.

1° LA MISE EN VALEUR DE LA PROVINCE DE BADAJOZ

La province de Badajoz est la plus étendue d'Espagne, avec une superficie de 21.665 kilomètres carrés, soit 70 % environ de la superficie totale de la Belgique. Mais elle figure aussi parmi les régions d'Espagne les plus déshéritées et les plus dépeuplées : la densité de la population y est de moins de 34 habitants au kilomètre carré, contre 63 pour l'ensemble de l'Espagne. Son climat est très sec, la moyenne de la pluviosité étant inférieure à 500 millimètres par an, tandis que l'ensoleillement annuel atteint plus de 3.000 heures.

Elle est parcourue par le Guadiana, qui coule d'Est en Ouest, au Nord de la province. Ce fleuve, le moins important des grands fleuves ibériques (sa longueur est de 800 kilomètres, dont 358 dans la province de Badajoz), est aussi le plus capricieux. L'irrégularité de son régime est tel qu'il peut passer d'un débit d'étiage de 4 mètres cubes/seconde à un débit de plus de 10.000 mètres cubes/seconde. Par contre, le bassin du Guadiana constitue une réserve considérable d'eau qu'il suffit d'exploiter en l'endiguant pour améliorer ce pays : sur tout son parcours jusqu'à la frontière portugaise, il reçoit en effet 76 affluents, dont 34 de première grandeur.

L'idée d'utiliser le Guadiana pour l'irrigation est ancienne. Déjà, les Romains avaient édifié « Emerita Augusta », la Mérida d'aujourd'hui, et avaient su réaliser autour de Badajoz et de Mérida une région riche en vergers de toute sorte. Au début de ce siècle, l'idée de la constitution d'un important barrage au portillon de Cijara avait fait l'objet d'un projet du Premier Plan national des ouvrages hydrauliques de 1902. Mais les difficultés d'ordre technique et financier avaient repoussé la réalisation de ce projet et les travaux entrepris au cours des premières années de la République furent brutalement interrompus par la guerre civile. Il faudra attendre les lois agraires du Gouvernement du Général Franco pour que ces projets d'exploitation du Guadiana soient repris dans le contexte de la loi sur les grandes zones irrigables de 1939.

Etudié à partir de décembre 1945 par de nombreux experts ayant tous une connaissance approfondie des problèmes de la province, puis au sein d'une commission technique de sept ingénieurs, sous la présidence du directeur des services hydrauliques du Guadiana en 1951, le plan fut sanctionné par la loi du 7 avril 1952, sous le titre « Plan des travaux de colonisation, d'industrialisation et d'électrification de la province de Badajoz ».

2° Les aspects fondamentaux du Plan Badajoz.

A) *La régularisation du Guadiana.*

Depuis la construction de deux barrages romains encore en service de nos jours dans la région de Mérida, le Guadiana n'avait pas fait l'objet de grands ouvrages hydrauliques. Cependant, en 1932, avait été entreprise la construction du barrage de Cijara, tête de pont de tout le système de Badajoz, dont le gros œuvre était terminé en 1951 et dont la mise en service remonte à 1953. Ce barrage, le plus grand d'Europe jusqu'à la construction du barrage français de Serre-Ponçon, représente à lui seul une retenue de 1.670 millions de mètres cubes ; sa capacité de chute est de 4.800 mètres cubes/seconde et sa retenue inonde plus de 6.000 hectares, tandis qu'il alimente une centrale électrique fonctionnant depuis 1956 sur la base d'une production annuelle de 106 millions de kilowatts/heure.

Vient ensuite, à 36 kilomètres en aval du précédent, le barrage Garcia de Sola, dont la retenue est de 555 millions de mètres cubes et la capacité de chute de 4.700 mètres cubes/seconde ; il est destiné à doubler le barrage de Cijara pour la régularisation du cours du Guadiana. Ces deux barrages doivent produire la quasi-totalité de la production hydroélectrique prévue par le plan Badajoz. Les barrages d'Orellana et de Montijo commandent, chacun, l'irrigation des hautes et basses plaines du Guadiana, le premier ayant été doublé par le barrage du Zujar qui a été terminé en 1965 ; la capacité initiale de retenue de ce barrage, qui devait être de 248 millions de mètres cubes, a été finalement élevée à 725 millions. Le système est complété par le barrage de dérivation de Montijo, au Sud de Mérida, qui permet aujourd'hui l'irrigation de 36.000 hectares dans les basses plaines. Enfin, reste à réaliser le barrage

d'Alange, sur le Matachel, affluent du Guadiana, dont la capacité de retenue doit atteindre 63 millions de mètres cubes, ce qui doit permettre l'irrigation de 5.000 hectares au sud de la ville de Badajoz.

Il faut souligner que cet important plan d'ensemble conjugue les nécessités de l'irrigation et la production d'électricité hydraulique et représente un aménagement analogue à celui de la Durance en France, à partir du barrage de Serre-Ponçon.

La construction de cet ensemble de barrages-réservoirs a assuré un débit régulier du fleuve et la disponibilité de l'eau nécessaire à l'irrigation. Pour ce faire, l'eau est transportée par de grands canaux et distribuée ensuite jusqu'aux parcelles qui devront en tirer profit par des réseaux de rigoles secondaires.

Dans les basses plaines fertiles, cette fonction est accomplie par les canaux de Montijo et de Lobon qui reçoivent l'eau du fleuve préalablement élevée à un niveau suffisant par le barrage de dérivation de Montijo. Votre délégation a visité ce barrage et une partie de sa zone d'irrigation qui s'étend sur une superficie d'environ 38.000 hectares.

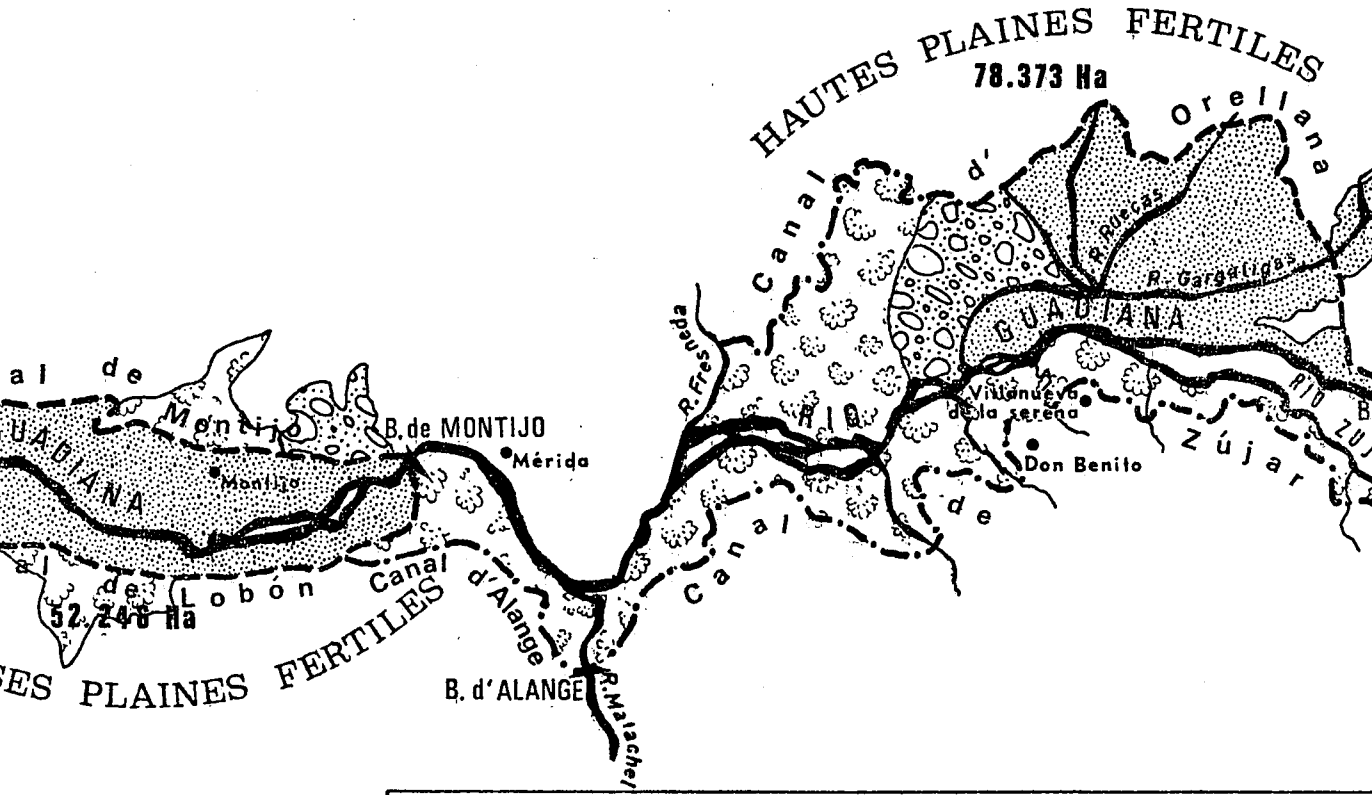
Du barrage de Montijo partent, en effet, deux canaux : le canal de Montijo d'une longueur de 70 kilomètres et d'un débit d'entrée de 25 mètres cubes, et le canal de Lobon d'une longueur de 50 kilomètres et d'un débit d'entrée de 11 mètres cubes. A partir de ces canaux, l'eau est distribuée dans les différents secteurs par des rigoles principales, puis par des rigoles secondaires et des dérivations successives à partir desquelles elle est conduite jusqu'à la saignée d'où elle est déversée sur la parcelle. Mais pour que l'irrigation soit possible, il faut que le terrain présente l'inclinaison adéquate, ce qui nécessite d'importants travaux de nivellement.

B. — *Les résultats de l'irrigation : l'amélioration foncière.*




Le passage de la culture de terres non irriguées à celle de terres irriguées dans les plaines du Guadiana multiplie par 8 ou 10 la valeur des produits susceptibles d'être obtenus.

Cette augmentation de richesse constitue le fondement du plan Badajoz, à savoir résoudre le problème social le plus aigu dans la province la plus vaste de l'Espagne (2.165.680 hectares




de BADAJOZ



SUPERFICIES

	transformées en terrains d'irrigation	55.485 Ha
	en processus de transformation	16.659 Ha
	en projet	61.851 Ha

CANAUX

	construits
	en construction
	en projet

et 850.000 habitants environ) par l'utilisation des ressources naturelles inexploitées. Car le plan Badajoz a avant tout un but social se traduisant par une augmentation et une meilleure distribution du revenu de la province et par la formation professionnelle du « colon ».

Le problème social de Badajoz doit, en effet, être résolu au moyen de la « colonisation » des zones qui, progressivement, se transforment en terrains irrigables. L'instrument légal de cette action sociale est constitué par la loi du 21 avril 1949 sur la colonisation et la distribution de la propriété des zones irrigables.

Les traits essentiels de cette loi sont les suivants :

— acquisition par l'Etat d'une masse de terres non irriguées dont on réserve une partie au propriétaire proportionnellement au nombre de membres de sa famille ;

— parcellement des terrains ainsi disponibles en lots individuels de 5 hectares environ transformés en terrains d'irrigation et remise de ces lots à de nouveaux cultivateurs, les « colons », qui en acquièrent la propriété dans des conditions favorables, l'Etat demandant le remboursement des dépenses réalisées dans des délais compatibles avec l'augmentation progressive de la richesse individuelle ;

— attribution à chaque « colon » de l'attirail de labourage et de bétail pour son exploitation, ainsi que d'un logement.

Placé sous la tutelle de l'Institut national de Colonisation pendant les cinq premières années, le « colon » exploite sa parcelle en régime de métayage et doit rembourser à l'Institut, au cours de cette période, la valeur de l'attirail et du bétail ; par contre, il acquiert la propriété de la parcelle et de l'habitation par le remboursement, sur 25 ou 30 ans, de 60 % de leur valeur. Par ailleurs, chaque ouvrier agricole reçoit, avec son habitation, une parcelle d'un demi-hectare comme jardin potager.

Les colons ont été choisis parmi d'anciens ouvriers agricoles qui se trouvaient dans une situation particulièrement difficile et leur formation est assurée dans le cadre d'un cours relatif à l'irrigation, obligatoire pour tous les futurs colons, ainsi que par le concours de techniciens de l'Institut national de Colonisation

pendant la période de tutelle de cinq ans qui suit l'intégration du colon dans sa parcelle. Durant cette période, le colon est tenu de se conformer au calendrier d'assolement établi par l'Institut de Colonisation et aux normes d'exploitation fixées par lui.

Enfin, le logement des colons est assuré par la construction de nouveaux villages et votre délégation a visité celui de Valdelacalzada. Ces villages sont dotés de services publics et des édifices nécessaires à leur fonctionnement normal : mairie, église, clinique et logement pour le médecin, maison syndicale, magasin coopératif, foyer pour le front de jeunesse et pour l'organisation féminine, cinéma. Leur tracé est adapté aux circonstances topographiques locales, en sorte qu'il n'y a pas d'uniformité dans leur construction. Toutefois, des maisons isolées sont bâties sur les parcelles elles-mêmes lorsque celles-ci sont situées à plus de 3 kilomètres de distance du village.

C. — *Les travaux d'infrastructure et l'équipement industriel.*

Le plan Badajoz ne se borne pas à transformer l'agriculture par l'irrigation d'une portion relativement réduite du territoire de la province, il se préoccupe aussi de donner une certaine autonomie économique à cette province en créant des débouchés à ses produits agricoles, notamment par le moyen de la transformation industrielle.

Une des premières nécessités a été d'accroître la consommation électrique par habitant qui était la plus basse de l'Espagne, et il a fallu pour cela rééquiper largement les lignes de transport à haute tension tandis que l'on prévoyait, à partir des quatre barrages de Cijara, Garcia de Sola, Orellana et Zujar, une production hydro-électrique interne de 252 millions de kilowatts/heure.

La seconde urgence pour le Plan a été d'accroître et d'équiper les moyens de communication, tant en routes qu'en voies ferrées, pour assurer un débouché suffisant au volume accru de la production (1.260.000 tonnes annuelles).

Plus de 400 kilomètres de routes ont ainsi été construits, tandis que 300 kilomètres environ étaient améliorés. Par ailleurs, a été entreprise la construction d'une nouvelle voie ferrée (168 kilo-

mètres) de Villa Nueva de la Serena à Talavera de la Reina, pour unir ces zones transformées avec le centre de l'Espagne. Parallèlement a été augmentée la capacité du port de Huelva, sortie naturelle de la province de Badajoz sur la mer.

En ce qui concerne l'équipement industriel de la province, le plan Badajoz s'est efforcé de compléter son œuvre de transformation agricole par la création d'usines de transformation des produits de l'agriculture obtenus dans les nouvelles zones. Cette industrialisation est réservée à l'initiative privée orientée et stimulée par l'Etat qui, par l'intermédiaire de l'Institut national de l'Industrie peut cependant suppléer à la carence de cette initiative. Il est bien entendu que la cadence d'établissement des nouvelles usines doit être adaptée au processus de transformation agricole en terrain d'irrigation et de colonisation. Le processus d'industrialisation est orienté sur les cultures prédominantes : horticulture et arbres fruitiers, fibres textiles, produits d'élevage. En outre, ont été réalisées des installations industrielles destinées à faciliter le développement du plan.

Ont ainsi été créées des filatures de coton, de chanvre et de lin, des usines de tissage, des usines de conserves de produits maraîchers, notamment de tomates et de piments, des coopératives laitières, tandis qu'étaient agrandis et modernisés les abattoirs de Merida. De même se sont développés les industries céréalières, minoteries, semouleries, pâtes alimentaires, biscuiteries, industries de la cellulose et du bois, industries du liège, dégraissage de la laine. Leur nombre, fixé initialement à 96, a dû être ramené ensuite à une soixantaine, dont plus des deux tiers fonctionnent actuellement. Les plus significatives de l'essor économique donné par le plan de Badajoz à la province sont : la coopérative laitière de Badajoz, les abattoirs de Merida, les plus grands et les plus modernes d'Espagne, les conserveries de légumes de Badajoz et de Montijo, enfin les filatures de coton de Badajoz et de Merida.

D'ores et déjà, les résultats obtenus pendant la période de 1952-1965 ont été considérables. Sur le plan économique, 55.485 hectares ont été transformés en terrains d'irrigation, en sorte que l'augmentation en valeur de la production obtenue par la culture sur les terrains irrigués a atteint 10,4 milliards de pesetas. Le coût de la transformation de ces 55.000 hectares s'est élevé à 5,4 milliards de pesetas.

Sur le plan social, durant la même période, 4.978 colons avaient été installés, tandis que 27.742 ouvriers étaient employés pour la culture dans la zone transformée et 3.400 dans les industries nouvelles, sans parler des 12.000 travailleurs utilisés pour l'exécution des travaux.

*
* *

Votre délégation a été impressionnée par l'importance des travaux engagés dans cette région pour la valorisation du sol et l'amélioration des conditions de vie de ses habitants. Il semble cependant que les conditions de réalisation de ce plan soient maintenant en cours de transformation et que l'on ait tendance à augmenter la superficie des lots attribués aux colons. Si une superficie de 5 hectares paraissait suffisante, il y a vingt ans, il semble que, pour améliorer la rentabilité et le niveau de vie de l'exploitant, on ait tendance maintenant à attribuer aux colons des lots de 20 hectares.

En ouvrant son économie sur l'extérieur, l'Espagne doit en effet être attentive au coût de ses produits et concilier son objectif social d'amélioration du niveau de vie avec l'objectif économique de compétitivité.

CHAPITRE IV

APERÇU SUR L'INDUSTRIE ESPAGNOLE

L'Espagne n'a participé qu'avec retard à la révolution industrielle qui a transformé l'économie des grands Etats européens. Sans doute, au début de 1967 a-t-on commémoré officiellement à Barcelone le deuxième centenaire de l'industrie textile de la Catalogne, mais en réalité ce n'est qu'à partir de la dernière décennie du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle que naquit l'industrie espagnole. Jusqu'en 1923 d'ailleurs, l'accroissement est lent bien que, vers la fin de cette période, l'Espagne commence à tirer profit de sa neutralité pendant la Première Guerre mondiale. De 1923 à 1930, le développement industriel se réalise à un rythme plus vif qui, cependant, s'atténue à partir de 1930 en raison de la crise économique internationale et de l'instabilité politique motivée par le changement de régime.

Dans ce développement industriel, les investissements étrangers jouèrent un grand rôle, notamment dans les activités minières (Rio Tinto, Asturienne des Mines, Penarroya), dans le secteur des chemins de fer et, enfin, dans l'exploitation de services publics (électricité, eau, gaz, tramways). Mais il faut également souligner que ce développement industriel fut réalisé dans le cadre d'une politique douanière hautement protectionniste renforcée à partir des années 1931-1933 par l'instauration du contingentement à l'importation.

Enfin, le développement industriel reçut également une aide de l'Etat sous forme d'avantages fiscaux, douaniers et financiers précisés par un certain nombre de lois de 1907 à 1929.

A la fin de la guerre civile en 1939, la situation était difficile en raison des destructions résultant de trois ans de guerre. Or, la Seconde Guerre mondiale rendit impossible toute importation

de matériels et de matières premières. Enfin, l'isolement politique et économique de l'Espagne après la défaite des forces de l'Axe germano-italien allait prolonger cette situation jusque vers les années 1950-1952. Cet ensemble de circonstances amena l'Espagne à pratiquer une politique d'autarcie économique jusqu'en 1959, même si l'économie espagnole s'était un peu assouplie à partir de 1953.

I. — La politique d'industrialisation de l'Espagne.

A partir de 1939, la politique d'industrialisation suivie par l'Espagne a été guidée par les trois orientations suivantes : protection vigoureuse contre la concurrence étrangère, encadrement administratif de la production intérieure et intervention directe de l'Etat comme entrepreneur industriel.

En premier lieu, le Gouvernement du Général Franco poursuivit la politique de protectionnisme qui avait marqué l'économie et plus particulièrement l'industrie espagnole depuis plus de 50 ans ; un contingentement sévère du commerce extérieur ferma le marché espagnol aux produits industriels étrangers que l'Espagne produisait déjà ou dont elle décida la fabrication.

Mais, dépassant ce qui avait été esquissé antérieurement, le Gouvernement adopta deux lois dans le but de protéger, de développer mais aussi d'organiser l'activité industrielle : il s'agit des lois portant sur « la régulation et établissement des industries d'intérêt national » et sur « l'organisation et la protection de l'industrie » qui datent respectivement des 24 octobre et 29 novembre 1939.

Aux termes de ces lois, toute installation, tout agrandissement ou transfert d'établissements industriels devait être autorisé par le Ministre de l'Industrie. En outre, certaines entreprises ou branches industrielles pouvaient se voir octroyer le statut d'intérêt national qui leur donnait droit à de nombreux avantages : possibilité d'utilisation de la procédure d'expropriation, réduction de 50 % des impôts pour une durée de cinq ans, garantie d'un intérêt minimum de 4 % pour le capital, diminution des droits de douane pour l'importation d'outillages non fabriqués en Espagne, et parfois, garantie d'absorption par la consommation intérieure d'une part de leur production à des prix déterminés. En contrepartie de

l'octroi de ces avantages, un délégué du Gouvernement était nommé auprès de l'industrie ainsi déclarée d'intérêt national. Cette législation permit l'essor d'activités peu ou pas développées avant 1939.

Le Gouvernement franchit un pas décisif en devenant lui-même directement entrepreneur lorsqu'il créa l'*Institut national de l'industrie* (I. N. I.) par la loi du 25 septembre 1941.

L'I. N. I. est une « société holding publique » dont l'objectif est de créer ou de développer des industries dans le but de renforcer la défense du pays et, à l'origine tout au moins, d'œuvrer dans le sens de l'autarcie économique. Il peut intervenir, soit seul, soit en collaboration avec le capital privé.

Les entreprises ainsi créées peuvent rester sous la coupe de l'I. N. I. ou être transférées partiellement ou complètement au secteur privé.

L'I. N. I. est donc un organisme de droit public ressortissant de la Présidence du Gouvernement et chargé par ce dernier de mettre en œuvre dans certains secteurs sa politique industrielle. L'I. N. I. travaille ainsi en collaboration avec des groupes industriels européens, notamment en ce qui concerne l'industrie chimique, métallurgique, minière, la recherche d'hydrocarbures, l'électricité et la production de voitures.

Au départ, l'I. N. I. reçut pour accomplir sa tâche une dotation de l'État et toutes les participations que celui-ci détenait sauf celles de la « Cia Arrendataria del Monopolio de Petroleos S. A. » (Pétrole), de la « Cia Arrendataria Tabacalera S. A. » (tabac) et de la « Compagnie Telefonica Nacional de España » (téléphone).

Depuis sa création, l'I. N. I. a eu une activité importante qui couvre presque tous les secteurs de l'industrie. A la fin de l'exercice de 1965, il avait investi 96,6 milliards de pesetas, soit 6,8 milliards de francs, dont 73 % dans les industries de base (mines, sidérurgie, autres métallurgies, production d'énergie électrique et raffinage de produits pétroliers), 13 % dans les industries mécaniques et transformatrices des métaux, 8,5 % dans les secteurs traitant des produits agricoles ou à destination de l'agriculture (engrais, traitement des résidus agricoles, fibres cellulosiques, coton et autres fibres textiles, industrie du froid, conserves et machines agricoles), 0,6 % dans les industries du matériel électrique, électronique, optique et quelques productions chimiques, les 4,9 % restants étant allés aux transports, communications et divers.

La participation de l'I. N. I. dans l'ensemble de l'économie industrielle n'est pas très importante si on la compare avec le poids du secteur public dans les autres pays européens ; elle n'atteint jamais 100 %, étant donné qu'en Espagne il n'y a pas de nationalisation totale d'un secteur industriel. Cependant, le nombre total des entreprises où l'Institut a une participation directe est de 70, auxquelles il faut ajouter les filiales de ces dernières, soit 60 entreprises.

Par ailleurs, la dimension de l'Institut est très supérieure à celle de n'importe quel groupe industriel espagnol, avec un chiffre d'affaires de plus de 73 milliards de pesetas, soit plus de 5 milliards de francs en 1966, et un personnel total pour l'ensemble de l'I. N. I. et ses entreprises de 170.000 personnes, soit à peu près 2 % des salariés espagnols.

Le deuxième Plan de développement prête une attention particulière aux secteurs stratégiques coïncidant avec les activités normales de l'I. N. I. et prévoit que 56 milliards de pesetas sont destinés à l'activité financière de l'Institut, dont 52 milliards seront obtenus au moyen d'émissions obligataires de l'Institut et 4 milliards sur ses ressources propres.

Toutefois, si l'I. N. I. a, sans conteste, favorisé l'essor de nouvelles industries et le développement de secteurs déjà existants, son action a parfois été critiquée. Sa participation à « l'effort de défense nationale » semble avoir été assez réduite, sauf pour la marine de guerre. L'autarcie entraîna un gaspillage de crédits dans des réalisations qui s'avérèrent ensuite anti-économiques. Par contre, le rôle de l'I. N. I. fut bénéfique dans de nombreux domaines et, notamment, dans le raffinage du pétrole, la production hydro-électrique, la sidérurgie et la construction navale.

Mais 90 % des ressources de l'I. N. I. proviennent du secteur public et ses investissements, financés par aide directe de l'Etat plus que par des ressources propres, ont longtemps eu un effet inflationniste sur le plan intérieur ; en outre, réalisés par importation de biens d'équipements étrangers, ces investissements ont absorbé une part importante des devises du pays, freinant d'autant les possibilités du secteur privé.

Votre délégation a visité, à Madrid, l'exposition permanente de l'I. N. I. où est retracée de manière à la fois spectaculaire et claire (notamment sous forme de graphiques, de photographies et de panneaux) l'intervention de l'I. N. I. dans l'économie espagnole.

Certains membres de la délégation se sont demandé pourquoi la France ne dispose pas d'un instrument analogue qui permettrait à l'Etat de mener, en matière d'intervention économique dans le domaine industriel, une politique cohérente. On voit les résultats qu'a donnés, dans le secteur pétrolier français, la création du Bureau de recherches de pétrole, devenu vingt ans plus tard le groupe Elf-Erap.

Sans verser dans un interventionnisme dogmatique, on peut penser qu'un organisme permanent serait préférable à l'action « coup par coup » qui réussit parfois mais peut aussi aboutir à l'absorption pure et simple d'une entreprise française par une entreprise internationale (Bull-General Electric) (1).

Il reste que, dans un tel système, l'épargne privée devrait relayer, une fois l'affaire bien engagée, l'effort financier de l'Etat, ce qui permettrait à ce dernier de réinvestir les capitaux devenus ainsi disponibles dans de nouvelles entreprises d'équipement industriel.

Il reste aussi que, dans une telle formule, la vitalité des entreprises d'Etat doit être confrontée avec les mobiles et les résultats de la gestion privée (2).

L'orientation de la politique industrielle de l'Espagne ayant été ainsi précisée, voyons, sur le plan sectoriel, les résultats obtenus tant par le secteur privé que par l'I. N. I. dans les entreprises visitées par la délégation.

II. — Réalisations industrielles visitées par la délégation.

Indépendamment des installations de Fasa-Renault et d'Iberit dont il a été question à propos du développement régional, votre délégation a visité diverses installations industrielles, ce qui l'amène à évoquer certains secteurs de l'industrie espagnole.

(1) M. Chalandon, nouveau Ministre de l'Industrie, s'est prononcé, à titre personnel, pour la création en France d'un Institut National de l'Investissement.

(2) Cf. Sur le même sujet les développements consacrés à l'Institut pour la Reconstruction industrielle italien (I. R. I.) dans le rapport d'information n° 195 présenté par la Commission des Affaires économiques et du Plan du Sénat à la suite d'une mission effectuée en Italie, au mois de mars 1968.

1° L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

En 1960, la production d'acier de l'Espagne avec 1,9 million de tonnes était légèrement supérieure à la consommation qui atteignait 1,8 million de tonnes mais, compte tenu de l'expansion industrielle, la consommation d'acier s'est rapidement accrue pour atteindre 6,5 millions de tonnes en 1966, alors que la production ne s'est élevée, la même année, qu'à 3,8 millions de tonnes.

L'Espagne est donc amenée à importer de grande quantités d'acier. Et cependant, la fabrication d'acier est fort ancienne en Espagne, puisqu'une petite entreprise, encore existante, Ajuria y Urigoitia, s'enorgueillit d'avoir été créée en 1774, en Alava. Mais la véritable création de l'industrie sidérurgique espagnole ne remonte pas au-delà de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle avec l'apparition de sociétés encore existantes dans les provinces d'Oviedo et de Bilbao.

De 166.000 tonnes en 1900, la production s'élève à 426.000 tonnes en 1916 à la faveur de la guerre pour retomber à 300.000 tonnes en 1921 et atteindre le cap du million de tonnes d'acier brut en 1929 ; mais il faudra attendre 1954 pour atteindre à nouveau ce niveau de production.

Le retard de la sidérurgie se répercutant sur l'ensemble de l'économie, l'État est amené à créer, par l'intermédiaire de l'Institut national de l'Industrie (I. N. I.) une importante unité sidérurgique de classe internationale, *Ensidesa*. Cette entreprise dont la raison sociale complète est « Empresa Nacional Siderurgica » a été constituée en juillet 1950 par l'I. N. I., mais une partie des actions a été revendue au secteur privé qui détient actuellement 20 % du capital total de 12,6 milliards de pesetas.

Votre délégation a eu l'occasion de visiter cette entreprise, à Aviles, au voisinage du port du Musel dont les installations sont en cours d'extension.

Quoique la délégation n'ait pu consacrer à cette visite qu'un temps trop minime, compte tenu de l'importance de l'usine, elle a été frappée par l'organisation rationnelle de cet ensemble sidérurgique et par son équipement en machines les plus récentes.

L'usine qui a commencé à produire de la fonte en 1957 et de l'acier en 1959 possède actuellement trois hauts fourneaux, une aciérie Martin et une aciérie à l'oxygène pur, un train à profilés et trois trains à tôles dont deux à chaud et un à froid.

La capacité de production, qui a été de 1,6 million de tonnes d'acier brut en 1967 et doit atteindre 2 millions de tonnes en 1968, devrait s'élever à 4 millions de tonnes en 1971.

Mais se posent jusqu'alors des problèmes de débouchés et la production effective n'a atteint que 804.000 tonnes en 1966 et 1.058.000 tonnes en 1967. Par ailleurs, Ensidesa emploie 14.000 ouvriers et possède une cité ouvrière modèle. Les équipements ont été réalisés en grande partie avec des matériels américains.

Au début du siècle, en 1902, avaient été créés les *Hauts Fourneaux de Biscaye* » par fusion de trois entreprises pré-existantes. Cette société dispose de deux usines dans la banlieue de Bilbao dont les origines respectives remontent à 1855 et 1890. Ces deux usines ont actuellement une capacité de production d'acier brut de l'ordre du million de tonnes. Une troisième usine, créée en 1924, est située à Sagonte (province de Valence) en bordure immédiate de la mer et sa capacité est de l'ordre de 380.000 tonnes. Il est question d'utiliser cet emplacement pour créer une nouvelle usine sidérurgique méditerranéenne d'une capacité de l'ordre du million de tonnes.

Il faut noter que, depuis 1964, le quart du capital de la société appartient à la plus puissante société sidérurgique américaine, l'U. S. Steel.

La troisième grande usine sidérurgique espagnole est *Uninsa* (Union de Siderurgicas Asturianas), filiale commune de trois producteurs : Duro Felguera, Fabrica de Mieres et Industrial Asturiana Santa Barbara, dont la capacité de production globale d'acier brut est de l'ordre de 500.000 tonnes par an.

La création de cette entreprise remonte à 1961 et son premier effet a été de rationaliser les programmes de production et de développement des trois sociétés mères. Mais cette société a pour but principal de construire une usine intégrée à Gijon, à proximité des entreprises-mères, la capacité envisagée pour cette nouvelle usine étant de 1.750.000 tonnes en

1971 avec possibilité d'expansion à 3,5 millions de tonnes. Le financement de cette nouvelle usine serait assuré par les entreprises fondatrices, les banques espagnoles, l'Etat et Krupp. Le capital est d'ores et déjà réparti dans les conditions suivantes : 3 milliards de pesetas fournis par les trois aciéries mères, 500 millions fournis par l'I. N. I., 500 millions par Krupp et un milliard par les banques et caisses d'épargne.

La nouvelle usine, située à Verina (sur la route de Gijon à Avilès) est en cours d'installation, le matériel commandé aux Allemands doit représenter une valeur de 8 milliards de pesetas.

L'expansion de la production de 1.600.000 tonnes à 2.000.000 de tonnes/an, au-delà de 1971, devrait entraîner une nouvelle fourniture de matériel de l'ordre de 5 milliards de pesetas.

A côté de ces entreprises intégrées qui possèdent hauts-fourneaux, aciéries et laminoirs, il existe un certain nombre d'entreprises non intégrées, d'importances très inégales. Il y a, en effet, au total 254 entreprises sidérurgiques en Espagne et il est bien certain qu'un grand nombre de ces entreprises sera condamné à plus ou moins brève échéance par le développement des grandes unités et par la libéralisation des échanges internationaux.

Cette disparité des structures des entreprises sidérurgiques apparaît dans le classement de ces entreprises en fonction du nombre de personnes employées :

- 4 entreprises occupent plus de 5.000 personnes ;
- 8 entreprises occupent de 1.000 à 5.000 personnes ;
- 8 entreprises occupent de 500 à 1.000 personnes ;
- 47 entreprises occupent de 100 à 500 personnes ;
- 188 entreprises occupent moins de 100 personnes.

Enfin, il est nécessaire de présenter une dernière observation : les objectifs des plans de développement sont, comme nous l'avons vu, la création de nouvelles capacités de production mais également la modernisation des installations existantes et surtout la concentration des moyens de production, de manière à atteindre les minima économiquement rentables.

Sans doute, la sidérurgie espagnole est-elle en pleine expansion et se préoccupe-t-elle de satisfaire des besoins qui sont actuellement couverts par l'importation. Il semble donc que cette industrie

ait encore de larges débouchés à conquérir sur son propre marché national, d'autant plus qu'elle dispose d'un potentiel humain abondant et de qualité, de matières premières disponibles sur place ou faciles à importer, de l'intérêt que lui portent certains investisseurs étrangers, et d'une attention gouvernementale particulière. Il faut cependant noter que la capacité mondiale de production sidérurgique est excédentaire, ce qui facilite les importations d'acier à bon marché, et que les investissements réalisés ou en cours de réalisation entraîneront de lourdes charges financières dans le temps même où l'on observe une montée constante des prix et des salaires.

L'Espagne devra donc être attentive à la compétitivité des prix de sa production d'acier, car il ne s'agit pas pour elle seulement de prendre place parmi les pays importants producteurs, mais de fournir à son économie ce matériau de base dans des conditions analogues à celles des grands pays industriels.

2° LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

Le secteur énergétique conditionne l'expansion des autres secteurs de base et représente également un élément capital dans les relations commerciales avec l'extérieur. Dans ses grandes lignes, la situation de l'Espagne a été la suivante, en 1967, en ce qui concerne la production :

- Charbon : 15,3 millions de tonnes ;
- Electricité : 40,6 milliards de kilowatts/heure ;
- Pétrole brut importé : 18 millions de tonnes.

Le projet de II^e Plan espagnol de développement économique et social a fixé, pour la période quadriennale 1968-1971, les objectifs suivants :

- augmentation de la production d'énergie électrique à un rythme de 12,6 % l'an avec effet cumulatif, pour atteindre une production de 66,2 milliards de kilowatts/heure ;
- production de 11,9 millions de tonnes de houille, 2,8 d'antracite et 3 de lignite ;
- production de 20,5 millions de tonnes de produits pétroliers pour le ravitaillement du marché intérieur ;
- distribution de 770 millions de mètres cubes de gaz de ville et de 1,4 million de tonnes d'autres gaz.

La situation énergétique générale appelle diverses observations.

En premier lieu, depuis 1958, la production de combustibles solides a tendance à diminuer en raison de la concurrence des combustibles liquides mais aussi de la structure des entreprises souvent de trop faible dimension et ne disposant que d'un matériel vétuste. On observe, par contre, une augmentation considérable de la consommation des produits pétroliers qui est passée d'un peu plus de 6 millions de tonnes, en 1961, à 18 millions de tonnes environ en 1967.

Quant à la production d'énergie électrique, elle est passée de 14 milliards 500 millions de kilowatts/heure, en 1957, à 22,9 milliards en 1962 et à plus de 40 milliards en 1967. La structure de ce secteur est caractérisée par une forte concentration (neuf entreprises hydro-électriques représentent 67 % de la puissance installée) et par l'émiettement des petites entreprises. Par ailleurs, la production hydraulique représente plus des deux tiers de la production totale (1).

Les deux secteurs de l'électricité et des produits pétroliers sont donc en pleine expansion. En ce qui concerne ces derniers, les prévisions envisagent une augmentation notable de la demande espagnole de combustibles en 1968 : la demande de gaz liquéfié progressera de 16 %, la consommation d'essence avion de 10 %, celle d'essence automobile de 10 % également, celle de gas-oil et de fuel-oil de 11 et 8 % respectivement, et celle de lubrifiant de 5 % par rapport à 1967.

Votre délégation n'a d'ailleurs pas eu à se préoccuper particulièrement des problèmes énergétiques de l'Espagne. Par contre, elle a été amenée à visiter, à Barcelone, les installations de la « Catalana de gas y electricidad » destinées à permettre l'importation annuelle par l'Espagne de 1 milliard 500 millions de mètres cubes de gaz naturel libyen. Comme la plupart des pays européens, l'Espagne a, en effet, décidé de jouer la carte du gaz naturel pour développer son industrie gazière et acquérir ainsi une source d'énergie bon marché. Des négociations en vue d'une livraison de gaz naturel à l'Espagne, et plus précisément à la région industrielle de Barcelone, furent ainsi entreprises, en 1964, par la société

(1) Production d'énergie électrique en 1966 : 37,5 milliards de kilowatts-heure ; production hydraulique : 27,2 milliards de kilowatts-heure ; production thermique : 10,3 milliards de kilowatts-heure.

précitée avec Esso-Standard Española, filiale d'Esso-Standard de New-Jersey. Ces négociations aboutirent, le 9 novembre 1965, à New York, à la signature d'un contrat entre Catalana de gas y electricidad et Esso-Standard portant sur 1 milliard 500 millions de mètres cubes de gaz naturel en provenance des gisements libyens et sur une période de quinze ans prorogeable.

C'est dans ces conditions que fut constituée, le 28 décembre 1965, Gas Natural, S. A., filiale de Catalana de gas y electricidad, dans le but d'importer, de traiter et de vendre la totalité de gaz dudit contrat.

Les gisements libyens se trouvent près des villages de Zelten et Raguba, à environ 175 kilomètres de Marsa el Brega dans le golfe de Sirte où est actuellement construite l'usine d'épuration et de liquéfaction du gaz naturel. Celui-ci sera transporté jusqu'à l'usine de Marsa el Brega, par un gazoduc de 175 kilomètres. Il y sera liquéfié à -160° , puis transporté par méthaniers à destination de la Spezia en Italie et Barcelone en Espagne. Ces méthaniers, au nombre de quatre, sont construits à concurrence de trois en Italie et le dernier en Espagne. Ces navires de 36.000 tonnes de tonnage brut et d'une capacité utile de 40.000 mètres cubes de gaz naturel, soit 20.000 tonnes de chargement utile, seront les plus grands dans leur genre.

La technique du transport maritime, tout en étant relativement moderne, a déjà été expérimentée par l'Angleterre et la France sur des navires plus petits, tels que le méthanier *Pioneer* et le *Jules Verne*. Des installations construites à l'entrée du port de Barcelone, comprenant notamment un quai de 350 mètres de long et trois réservoirs de 40.000 mètres cubes de gaz naturel liquéfié, permettront de décharger le gaz en dix heures (soit 4.000 mètres cubes à l'heure).

A côté de ces réservoirs sont construites des installations de regazéification et de distillation fractionnée. Le gaz libyen, en effet, contient une grande quantité d'hydrocarbures à forte teneur en carbone (propane, butane...) utiles à l'industrie et précieux à récupérer ; et, par ailleurs, il est nécessaire d'obtenir un gaz que l'on puisse substituer aux gaz provenant d'autres sources d'approvisionnement.

Quant au réseau de transport, il a une longueur de 50 kilomètres environ et revêt la forme d'un anneau autour de Barcelone. Son tracé a été fixé en fonction du développement prévu des

secteurs industriels et compte tenu du phénomène d'immigration des implantations industrielles du cœur de la ville vers la grande banlieue. L'ensemble du réseau de transport et de distribution représente une longueur de 150 kilomètres et doit être terminé dans les derniers mois de 1968.

Une première ébauche de tarification a été dressée par la société Gas Natural afin de proposer des contrats de vente aux industriels. Pour les grosses consommations, les tarifs varieraient de 1,12 à 1,26 centime (de francs français) la thermie. Il apparaît donc, en première analyse, que cette énergie est d'un prix supérieur à celui du gaz de Lacq dans la région parisienne, mais très supérieur au prix du gaz naturel dont bénéficiera l'économie britannique au terme du contrat passé récemment entre le Gas Council et Phillips Petroleum (0,56 centime la thermie).

3° AUTRES SECTEURS INDUSTRIELS

A. — *La production et la transformation d'aluminium.*

La production d'aluminium pur est passée de 29.000 tonnes, en 1960, à 80.000 tonnes, en 1967, la société « Aluminio Español », filiale de la société Pechiney, intervenant pour 43.000 tonnes.

L'industrie espagnole de l'aluminium a donc évolué, ces dernières années, comme l'économie espagnole ; tant la production du métal que la fabrication des produits de première transformation : bandes, tôles, profils, tubes, cannelures, câbles, etc., se sont constamment accrues.

En outre, on observe une nette tendance à grouper toutes les activités concernant la production de métal avec celles qui correspondent à la première transformation de celui-ci ; il en résulte des associations et groupements d'entreprises.

C'est dans cette optique que divers accords ont été passés entre « Aluminio Español, S. A. » — le premier producteur d'aluminium établi en Espagne — et « Eduardo K. L. Earle, S. A. » — le plus ancien fabricant espagnol de produits semi-élaborés de l'aluminium — accords qui conduisent à une plus étroite collaboration dans le domaine de leurs activités spéciales.

C'est pourquoi la société « Aluminio Earle », dont l'usine, située à Amorebieta (Vizcaya), est destinée à la première transformation des produits plats de l'aluminium, a décidé récemment d'augmenter

son capital, afin de procéder à l'acquisition de la moderne installation de filage d'Earle, pour la fabrication des tubes, profils, barres, etc., et grouper dans une seule entreprise la totalité de la première transformation de l'aluminium.

Conjointement à la concentration dans une seule installation de la fabrication de produits semi-élaborés d'aluminium, Earle et Aluminio Español, S. A., ont procédé à un échange mutuel de participations financières, afin d'intégrer la production du métal et sa transformation dans une seule entreprise juridique.

Ainsi, les lingots élaborés à Aluminio de Galicia (La Coruña) ou à Aluminio Español (Sabiñanigo), sont transformés à Aluminio Earle (Amorebieta) et, dans une troisième étape, une partie deviendra du papier d'aluminium dans l'usine d'Aluminio Transformacion, à Sabinanigo.

Votre délégation a visité l'usine d'Amorebieta, qui comprend :

- une petite fonderie ;
- un laboratoire ;
- un atelier de laminage de produits plats, avec, notamment, un laminoir à chaud et un laminoir à froid ;
- enfin, un atelier de filage.

L'augmentation de production de l'usine est en cours de réalisation.

Sur le plan commercial, les possibilités d'absorption du marché sont bonnes pour les produits laminés, mais moins bonnes pour le filage.

B. — *L'industrie du papier.*

La production de papier et de carton est passée de 342.000 tonnes en 1960 à 920.000 tonnes en 1967.

Votre délégation a visité les installation de la « Cellulosa Del Nervion, S. A. ».

Cette société, créée en 1951 par un groupe d'industriels bilbains, a été amenée, en raison de difficultés d'ordre financier et industriel, à négocier, en 1962, une participation avec la Cellulose du Pin qui détient 35 % du capital, 15 % appartenant à la S. E. I. E. S. A. (groupe de la Cristaleria Española), 10 % au Banco Español de Credito, et le reste à diverses personnes physiques.

La société se spécialise de plus en plus dans la fabrication des sacs de grande contenance. Elle dispose d'une fabrique de pâte kraft écrie, d'une papeterie et d'une sacherie. Son taux de croissance est rapide : elle a doublé ses fabrications et ses ventes en quatre ans, dans un marché difficile parce que fortement suréquipé et très concurrentiel : elle doit ce résultat à l'apport de capital des actionnaires français et associés (90 millions) qui s'accompagne d'une réorganisation administrative, technique et commerciale.

Sa production sera, en 1968, de 20.300 tonnes de pâte kraft, et de 21.280 tonnes de papier kraft écriu, et elle espère réaliser un chiffre d'affaire de 364 millions de pesetas.

L'effectif du personnel est de 406 personnes.

Celulosas del Nervion a été amené à compléter son action par la création de :

— « Manipulados Kraft Del Sur », à Séville (avec des participations française et marocaine), sacherie qui transforme une partie du papier produit à Durango ;

— « Promosac », en association avec la Pepelera Española, pour la promotion du sac en papier sur les marchés nouveaux, et pour la construction de machines ensacheuses sous licence américaine St. Regis ;

— « Central Forestal », avec Toglosa, pour l'exploitation forestière et l'amélioration des méthodes de culture du pin.

Depuis 1962, époque de sa réorganisation, cette entreprise a amélioré constamment ses conditions de production, en sorte que ses prix de vente sont restés stables, malgré une augmentation des charges de personnel de 50 %. De ce fait, elle peut vendre maintenant à un prix inférieur au prix européen.

Il reste que, d'une manière générale, des mesures de concentration doivent être prises. Par exemple, l'Espagne produit 350 millions de sacs en papier dans trente-deux entreprises, alors qu'en France 850 millions de sacs sont produits par douze entreprises.

Ce secteur a d'ailleurs fait l'objet d'une importante intervention de l'I. N. I. qui a créé, en 1957, trois usines de production de papier et de pâtes à papier à Huelva, Motril et Pontevedra. Mais il semble que la gestion financière de ces entreprises publiques n'ait pas jusqu'alors été favorable.

C. — *La fabrication de glaces.*

Votre délégation a visité à Avilès la « Cristaleria Española », filiale de Saint-Gobain, qui détient officiellement 55 % du capital et, en réalité, avec ses filiales 80 %. Cette entreprise est équipée dans les conditions les plus modernes d'un train à glace très perfectionné, qui permet une production continue dans les meilleures conditions de productivité.

Votre délégation a retrouvé, à Avilès, l'organisation générale qui avait déjà fait son admiration dans l'usine de Chantreine (Oise) que la société Saint-Gobain possède en France.

L'usine d'Avilès, qui s'étend sur plus de 350.000 mètres carrés dont 92.000 mètres carrés couverts, a une capacité de production de 4.500.000 mètres carrés et une production effective de 3.500.000 mètres carrés. Cette production est absorbée par la consommation intérieure à concurrence de 3.230.000 mètres carrés et par l'exportation à concurrence de 270.000 mètres carrés. Il est prévu de porter la production de cette importante entreprise à 5.500.000 mètres carrés, sur la base d'une croissance annuelle de 5 à 10 %.

CHAPITRE V

LES TRANSPORTS AERIENS ET LE TOURISME

Ces deux activités sont complémentaires l'une de l'autre, un bon réseau aérien facilitant incontestablement le tourisme. L'avion a mis ainsi les Baléares à deux heures de Paris, la « Costa del Sol » à deux heures et demie et les Canaries à moins de trois heures ! Mais, en outre, un trafic intérieur très intense pallie les insuffisances de la route et du train.

I. — Les transports aériens en Espagne.

Le trafic des aéroports espagnols s'est considérablement développé depuis une dizaine d'années, tant en ce qui concerne les services intérieurs que les services internationaux. En 1967, le nombre de voyageurs ayant emprunté l'avion a atteint 11 millions 300.000, dont 2.800.000 pour le seul aéroport de Palma. (En une journée, au mois de juillet 1967, l'aéroport de Palma a eu un trafic de 324 vols et de 30.000 passagers.)

1° LE TRAFIC « PASSAGERS »

En 1966, les trois principaux aéroports dont le trafic dépasse un million de passagers (Palma, Madrid et Barcelone) ont assuré 67,5 % du total.

AEROPORTS	TRAFIC LOCAL (services intérieurs et internationaux).			VARIATIONS en pourcentage.		
	1964	1965	1966	1965/1964	1966/1965	1966/1964
	Passagers (arrivées + départs).					
Trafic total.....	6.734.574	8.240.216	9.678.547	+ 22,4	+ 17,5	+ 43,7
Dont :						
Palma	1.638.316	1.996.113	2.371.259	+ 21,8	+ 18,8	+ 44,7
Madrid	1.760.904	2.076.949	2.303.248	+ 17,9	+ 10,9	+ 30,8
Barcelone	1.256.538	1.543.701	1.853.855	+ 22,8	+ 20,1	+ 47,5
Las Palmas....	543.792	729.245	862.883	+ 34,1	+ 18,3	+ 58,7
Malaga	306.678	436.294	564.361	+ 42,2	+ 29,4	+ 84,0

Mais il faut distinguer du trafic international le trafic intérieur qui est particulièrement important en Espagne. Six liaisons ont en effet enregistré en 1966 un trafic unitaire supérieur à 80.000 passagers : Madrid—Barcelone (485 kilomètres), Barcelone—Palma (115 kilomètres), Madrid—Malaga (430 kilomètres), Madrid—Séville (390 kilomètres), Madrid—Palma (540 kilomètres) et Madrid—Valence (285 kilomètres).

	TRAFFIC AERIEN REGULIER DE PASSAGERS (DEUX SENS)						Total.
	Madrid-Barcelone.	Barcelone-Palma.	Madrid-Malaga.	Madrid-Séville.	Madrid-Palma.	Madrid-Valence.	
1957	155.000	200.227	21.171	59.153	37.369	25.561	498.481
1966	389.972	298.555	145.765	135.796	113.582	81.810	1.165.480
Variations en pourcentage 1966/1957.....	+ 151,6	+ 49,1	+ 588,5	+ 129,6	+ 203,9	+ 220,5	»
Taux d'accroissement théorique annuel en pourcentage	+ 10,8	+ 4,1	+ 23,9	+ 9,7	+ 13,2	+ 13,8	»

Sur un total de 1.867.000 passagers transportés sur les lignes intérieures en 1966, plus de 60 % ont emprunté l'une des six liaisons ci-dessus.

Il faut souligner l'importance de la liaison Madrid—Barcelone qui a représenté 21 % du trafic « passagers » en 1966. Il existe, en effet, dix liaisons quotidiennes entre ces deux villes dans chaque sens et une onzième les lundi, mercredi, vendredi et dimanche. Signalons également l'accroissement du trafic de la relation Madrid—Malaga qui s'est accrue au rythme moyen de 23,9 % de 1957 à 1966.

Mais, pour l'ensemble des aéroports espagnols, l'augmentation du trafic international est depuis plusieurs années supérieure à celle du trafic intérieur, respectivement 25,1 % et 10,3 % en 1966 par rapport à 1965. De ce fait, la part du trafic international dans le trafic total est passée de 45 % en 1964 à plus de 51 % en 1966.

Pour certains aéroports, le trafic international représente les trois quarts de l'activité. Il en est ainsi de l'aéroport de Palma. Par contre, le trafic des aéroports de Madrid et de Barcelone est sensiblement partagé par moitié entre les liaisons internationales et les liaisons intérieures.

2° LE TRAFIC « MARCHANDISES »

L'augmentation moyenne du trafic de marchandises durant la période 1964-1966 a atteint 26,1 %, soit un niveau sensiblement inférieur à celui du trafic « passagers » qui s'est élevé à 43,7 %.

L'ensemble du trafic, tant en ce qui concerne les services intérieurs qu'internationaux, a atteint 75.000 tonnes en 1966, soit une augmentation de 16 % par rapport à 1965 et de 26 % par rapport à 1964.

AEROPORTS	TRAFFIC LOCAL (services intérieurs et internationaux).			VARIATIONS en pourcentage.		
	1964	1965	1966	1965/1964	1966/1965	1965/1964
	Tonnes de marchandises (arrivées + départs).					
Trafic total.....	51.622	64.521	75.039	+ 25,0	+ 16,3	+ 26,1
Dont :						
Madrid	14.531	19.916	23.213	+ 37,1	+ 16,6	+ 59,7
Barcelone	14.712	16.940	19.012	+ 15,1	+ 12,2	+ 29,2
Palma	10.922	12.149	13.559	+ 11,2	+ 11,6	+ 24,1

On observera qu'à eux seuls les aéroports de Madrid, Barcelone et Palma représentent près des trois quarts du trafic total. Cependant, le développement du trafic aérien de marchandises entre 1964 et 1966 a été particulièrement important pour les aéroports de Las Palmas (plus 107,6 %) et de Mahon (plus 106,7 %).

L'essentiel du trafic de marchandises est d'ailleurs un trafic intérieur qui représente près des trois quarts du trafic total, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous :

AEROPORTS	TRAFFIC LOCAL (services intérieurs).			VARIATIONS en pourcentage.		
	1964	1965	1966	1965/1964	1966/1965	1965/1964
	Tonnes de marchandises (arrivées + départs).					
Barcelone	11.573	12.953	14.192	+ 11,9	+ 9,6	+ 22,6
Palma	10.219	11.168	12.429	+ 9,3	+ 11,3	+ 21,6
Madrid	7.896	10.270	11.666	+ 30,1	+ 13,6	+ 47,7
Autres aéroports....	11.034	14.608	17.734	+ 32,4	+ 21,4	+ 60,7
Total	40.722	48.999	56.021	+ 20,3	+ 14,3	+ 37,6

Ainsi, ces trois aéroports ont représenté en 1966, 68,3 % du trafic intérieur et 92 % du trafic international fret.

A lui seul, Madrid intervient pour 60,7 % dans le total du trafic international ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous :

AÉROPORTS	TRAFFIC LOCAL (services internationaux).			VARIATIONS en pourcentage.		
	1964	1965	1966			
	Tonnes de marchandises (arrivées + départs).			1965/1964	1966/1965	1965/1964
Madrid	6.635	9.646	11.547	+ 45,4	+ 19,7	+ 74,0
Barcelone	3.139	3.987	4.820	+ 27,0	+ 20,9	+ 53,6
Palma	703	981	1.129	+ 39,5	+ 15,1	+ 60,6
Autres aéroports....	423	908	1.522	+ 114,9	+ 67,6	+ 259,8
Total	10.900	15.522	19.018	+ 42,4	+ 22,5	+ 74,5

Pour le fret comme pour les passagers, l'accroissement du trafic intérieur de l'ensemble des aéroports espagnols est inférieur à celui de leur trafic international.

3° OBSERVATIONS

Ce trafic important qui concerne tant les passagers que les marchandises d'une part, le service international que le service intérieur d'autre part, est assuré par une flotte aérienne moderne ; les Convair sont en effet en voie de disparition et la flotte est essentiellement composée pour le trafic international de DC 8 et de Caravelle ; pour le trafic intérieur, de Caravelle, de DC 9 et de Fokker Friendship. La Compagnie « Iberia » dispose ainsi de 19 Caravelles et de 15 DC 9 et avait, lors du passage de votre délégation, six autres DC 9 en négociation.

Les coefficients de remplissage des appareils en ce qui concerne les passagers est de 58 % pour les services internationaux et de 63 % pour les services intérieurs. Les tarifs « bon marché » des lignes intérieures entraînent un déficit qui est financé par l'excédent des lignes internationales.

Le développement des transports aériens en Espagne est dû à un certain nombre de facteurs propres à ce pays. En premier lieu, les conditions météorologiques sont favorables, ce qui a facilité l'implantation des premières lignes à une époque où l'on ne disposait pas encore de toute l'infrastructure nécessaire pour décoller et atterrir par tous les temps. C'est ainsi que la première liaison aérienne commerciale a joint Séville au Maroc.

En second lieu, la configuration géographique de l'Espagne constitue un obstacle pour les transports terrestres tant par la route que par chemin de fer. Comme ce dernier mode de transport s'est trouvé défavorisé en raison d'un écartement des voies différent de l'écartement européen : 1,674 mètre au lieu de 1,435 mètre et n'a pas, sauf exception, fait l'objet d'une modernisation importante, la supériorité du transport aérien a, de ce fait, été totale. C'est ainsi qu'il faut 13 heures pour aller par le train de Bilbao à Barcelone, trajet qui est effectué en une heure par avion !

En outre, le développement des transports aériens a été stimulé par l'importance du tourisme espagnol dont les deux premiers pôles ont été les îles Canaries et les îles Baléares. La liaison aérienne est évidemment la plus facile avec ces deux archipels et cette circonstance a encore contribué à développer un mode de transport qui, en tout état de cause, bénéficiait déjà de conditions très favorables.

En raison de ces circonstances l'Espagne dispose sur la France, en matière de transport aérien intérieur, d'une avance considérable. Sans doute le réseau intérieur français prend-il chaque année de plus en plus d'importance (1) : il demeure que les tarifs français sont encore supérieurs aux tarifs espagnols de 30 % environ en classe touriste et de 40 % en première classe (2).

(1) Trafic intérieur aérien de la France en 1966.

Trafic global :

France continentale.....	1.362.796
France-Corse	412.418
Total	1.775.214

Coefficient d'utilisation :

France continentale.....	68 %
France-Corse	66 %

Trafic pour quelques lignes continentales :

	1966	1967
Paris-Nice	344.000	407.400
Paris-Marseille	256.500	302.500
Paris-Lyon	216.500	281.500
Paris-Toulouse	126.000	154.700
Paris-Bordeaux	85.000	112.900
Paris-Nantes	42.000	58.500
Lyon-Nice	34.500	46.050

(2) La comparaison a été effectuée entre les trajets (aller et retour) Paris—Lyon et Madrid—Séville qui sont du même ordre de grandeur.

II. — Le tourisme.

Le tourisme doit être considéré comme un élément fondamental de l'infrastructure économique de l'Espagne. Depuis que celle-ci s'est réintégrée dans le circuit économique européen, le nombre de touristes étrangers en Espagne s'est accru dans des proportions considérables. De 3,6 millions de visiteurs en 1958, on est, en effet, passé à 6,1 millions en 1960, 8,7 en 1962, 14 en 1964, 17,3 en 1966 et 17,9 en 1967. On mesure, par ces quelques chiffres, *la croissance extraordinaire du nombre des touristes étrangers en Espagne, qui a été multiplié par 5 en 10 ans* (3,6 millions de visiteurs en 1958 et 17,9 en 1967).

Parmi ces visiteurs étrangers, la France arrive, et de loin, au premier plan avec 7,7 millions, suivie par la Grande-Bretagne (1,7), l'Allemagne (1,3), le Portugal (1,2) et le Benelux (0,9).

De ce fait, les recettes touristiques occupent une place importante dans la balance des paiements de l'Espagne. En 1965, l'ensemble des recettes de la balance des paiements courants était de 12,1 milliards de francs et les recettes touristiques atteignaient 5,5 milliards de francs, soit plus de 45 % du total, les exportations de marchandises n'atteignant que 5 milliards de francs. Comme, par ailleurs, le tourisme espagnol à l'étranger est jusqu'alors assez peu développé (les dépenses touristiques n'ont atteint, en 1965, que 390 millions de francs), le tourisme fournit à l'Espagne une recette nette supérieure à 5 milliards de francs.

Vu son importance, l'industrie touristique espagnole emploie plus d'un demi-million de personnes (512.000, dont 321.000 hommes et 191.000 femmes).

Remarquons également l'effort considérable d'investissements dans l'industrie hôtelière espagnole, qui a atteint 366 millions de francs en 1965 et 609 millions en 1966. Cet effort n'a été dépassé en Europe que par l'Italie (850 millions de francs), tandis que la France n'effectuait, durant la même année, que 430 millions de francs d'investissements, tant publics que privés. Ainsi, 882 établissements hôteliers nouveaux ont été construits en 1964, 450 en 1965 et 230 en 1966. La capacité d'hébergement hôtelier s'est accrue respectivement de 36.700 places en 1964, 27.500 en 1965 et 26.000 en 1966.

Ces investissements ont été facilités par l'octroi de crédits gouvernementaux prenant la forme de prêts à l'industrie hôtelière privée qui ont atteint plus de 100 millions de francs en 1965, le

taux d'intérêt s'élevant à 5,25 %. Par ailleurs, le Gouvernement a développé le secteur public du tourisme en créant 42 « paradores » et 15 « auberges » routières.

On comprend que, dans ces conditions, le tourisme ait fait l'objet d'une attention particulière, tant du premier Plan de développement économique et social (1964-1967) que du projet de deuxième Plan (1968-1971).

En 1956, les recettes touristiques ne représentaient que 1,3 % du produit national brut ; en 1965, ce pourcentage avait atteint 5,3 % d'un produit national brut qui avait lui-même triplé.

Le premier Plan avait ainsi fixé comme objectif un chiffre de recettes touristiques nettes devant atteindre 5,3 milliards de francs en 1967. Dans la réalité, ce chiffre a été atteint dès 1965 et dépassé en 1966, mais il semble qu'il y ait eu un léger tassement en 1967.

Quant au projet de deuxième Plan qui couvre la période 1968-1971, il précise les buts poursuivis de la façon suivante :

— promotion de l'expansion du tourisme étranger et du tourisme intérieur ;

— meilleure utilisation de l'équipement touristique déjà existant avec, notamment, le souci de réduire le caractère saisonnier de la demande touristique globale ;

— ouverture de nouvelles zones au tourisme national et au tourisme étranger.

Quant aux objectifs quantitatifs, ils se présentent comme suit :

— obtenir un chiffre total de 22 millions de visiteurs en provenance de l'étranger et de 12 millions de touristes d'origine nationale ;

— augmenter de 9,5 % par an les recettes en devises au titre du tourisme ;

— construire 204.000 nouvelles places dans les hôtels et 306.000 autres places dans les moyens d'hébergement complémentaire ;

— créer 18.000 établissements dans les industries touristiques complémentaires et moderniser l'équipement des villes d'eau ;

— mettre en route le plan « côtes et plages » et construire un réseau de ports de plaisance ;

— équiper trois stations de montagne ;

— compléter le réseau actuel de « paradores » et d'« auberges » par la construction de nouveaux établissements ;

— créer 35 nouveaux bureaux de tourisme en Espagne et 7 à l'étranger ;

— créer de nouvelles écoles d'enseignement et de formation professionnelle ayant trait au tourisme.

Conjointement à ces objectifs, le projet de deuxième Plan prévoit également :

— l'étude de possibilités d'aménagement de nouvelles zones touristiques ;

— l'amélioration de la législation sur les entreprises et les activités touristiques ainsi que la planification des transports touristiques ;

— enfin, une politique de maintien des prix, de contrôle de la qualité des services et de la sécurité des transports.

Il est, en effet, fondamental pour l'Espagne d'avoir des tarifs qui constituent une incitation supplémentaire à séjourner dans ce pays. Or, on observe une augmentation moyenne des tarifs hôteliers de 40 % en 1965 par rapport à 1960. Sans doute, l'Espagne ne détient pas le record de hausse qui appartient à l'Irlande (+ 53 %) suivie de près par le Danemark (+ 50 %) et la Norvège (+ 49 %), mais il est bien certain que cette hausse des prix a tendance à freiner le rythme de développement du tourisme dans ce pays. Sans doute, les prix des grands hôtels espagnols sont encore très sensiblement inférieurs aux prix des hôtels homologues des autres pays européens mais l'écart tend à se réduire. Il faut cependant souligner, qu'en la matière, le secteur public du tourisme, constitué par le réseau des « paradores » et des « auberges », pratique des prix sensiblement inférieurs à l'hôtellerie privée.

Il faut également rappeler que ce secteur public de l'hôtellerie n'a pas pour objet de remplacer le secteur privé, car il représente globalement une capacité d'accueil très faible. Par contre, il constitue un utile élément de comparaison en ce qui concerne la qualité du service et le niveau des prix et doit inciter le secteur privé à la fois à limiter ses hausses et à améliorer ses conditions d'accueil.

Elément fondamental de l'équilibre économique de l'Espagne, le tourisme doit y être considéré comme un secteur de base : la beauté, la richesse artistique et la diversité de l'Espagne constituent un capital à valoriser de plus en plus.

CONCLUSION

La situation actuelle de l'économie espagnole est empreinte de contradictions.

En effet, si le développement général est très satisfaisant depuis un certain nombre d'années, des secteurs entiers traversent cependant une période critique. Cet état de choses tient aux conditions fondamentalement nouvelles auxquelles le pays a dû s'adapter depuis 1959.

Du passé et notamment de la dernière phase de la période d'autarcie, l'économie espagnole a hérité des structures dont la déficience apparaît dans le contexte de la concurrence internationale. Certes, quelques réalisations récentes témoignent d'un sens aigu de la compétitivité, mais l'effort d'investissement a été parfois dilapidé dans des structures productives inadaptées.

Un développement économique durable et équilibré supposait une stratégie globale de l'expansion précisée par un plan économique. Celui-ci n'a vu le jour qu'en 1964 et nous savons en France, où la planification est pratiquée depuis 1946, combien la méthode se perfectionne en la matière au fil des ans et combien il est difficile de déterminer et d'obtenir un rapport de croissance, investissement-consommation, favorable.

Le deuxième Plan espagnol sera ainsi supérieur au premier dans son élaboration même, mais les mentalités n'évolueront que progressivement, notamment en ce qui concerne la dimension minimum des entreprises et la modernisation des structures.

Ainsi, malgré des réalisations remarquables, le secteur agricole pris dans son ensemble n'a bénéficié que d'investissements insuffisants du Plan de colonisation. De ce fait, la croissance y a été beaucoup plus lente que dans le secteur industriel et cette situation s'est traduite par une disparité importante du revenu par tête qui ne représente, par exemple, dans la province de Badajoz, que le tiers de celui de la province de Biscaye.

Pèse, par ailleurs, sur l'économie espagnole une distribution commerciale défectueuse dont le coût s'élève à 48 % des produits vendus contre 35 % dans l'ensemble du continent européen. C'est en partie pour cette raison que le fléchissement de la demande s'est néanmoins accompagné, en 1967, d'une hausse du coût de la vie à un taux voisin de 7 % par an.

Cette augmentation n'ayant été ni précédée, ni accompagnée d'une hausse des prix payés aux agriculteurs et aux entreprises, c'est donc bien au niveau du commerce de détail et dans les services que la hausse des prix s'est produite. La structure anachronique de la distribution a donc influencé les prix, mais s'y ajoute également une tendance du commerce à spéculer à la hausse dans l'ambiance d'inflation que connaît l'Espagne.

Ainsi, la hausse des prix a coïncidé avec une certaine atonie dans le domaine des investissements. En effet, les prix de gros et les prix de produits industriels demeurant pratiquement inchangés, les hausses de salaires intervenues ont entraîné une contraction des marges bénéficiaires de nombreuses entreprises. Et sans perspectives de bénéfice, les entreprises sont peu portées à investir.

Constitue également un handicap, un système fiscal trop « fluide » malgré les diverses réformes intervenues, qui ne permet pas de tirer de l'impôt direct des ressources suffisantes, accordées aux facultés contributives réelles des individus et des entreprises.

Enfin, malgré l'amélioration des échanges extérieurs de l'Espagne, le taux de couverture des importations par les exportations dépasse à peine 40 %.

Certes, la balance des services est excédentaire et doit combler la plus grande partie du déficit commercial, mais les recettes de tourisme ont tendance maintenant à croître plus lentement, tandis que les « remises des émigrants » qui ont diminué en 1967, en raison du fléchissement de la conjoncture européenne, doivent se stabiliser avec l'arrêt des sorties nettes d'émigrants vers les économies d'Europe occidentale. Il faudrait, en effet, une reprise très sérieuse de la croissance européenne pour que le nombre de personnes actives espagnoles en émigration évalué à un million augmente de nouveau.

Enfin, l'importation de capitaux et de techniques étrangères effectuée notamment depuis cinq ans entraîne un alourdissement des paiements faits au titre des revenus, intérêts et dividendes,

payés à l'étranger et des redevances versées pour l'utilisation des licences de fabrication. Le Gouvernement devra donc lutter contre la dégradation de la balance des services qui a constitué, en 1967, l'un des traits les plus significatifs de l'évolution de la balance des paiements de l'Espagne.

Les perspectives pour 1968 restent, en définitive, imprécises. D'abord, la situation économique internationale n'est pas claire : la dévaluation du sterling, les mesures de défense du dollar, le plan de relance français, puis le mouvement général de hausse des salaires consécutif à la grève générale et ses conséquences doivent modifier le panorama de cette année dans des proportions difficiles à apprécier pour le moment.

En outre, les chefs d'entreprise espagnols sont à la fois surpris par une dévaluation que certains croyaient inutile, et déconcertés par la politique de blocage des revenus et des prix dont ils se demandent si elle pourra être maintenue.

Beaucoup s'inquiètent de savoir comment, en l'absence d'un réexamen antérieur au « rendez-vous » du 1^{er} janvier 1969, le Gouvernement parviendra à maintenir à la fois l'expansion et les prix pendant toute l'année 1968.

En dehors des aspects psychologiques qu'il comporte nécessairement, le blocage des revenus et des prix rencontre d'évidentes difficultés techniques : il suppose au minimum un appareil de contrôle des revenus réels qui n'existe que dans un petit nombre de pays. En outre, une brèche est déjà ouverte officiellement par l'autorisation de répercuter dans les prix les hausses des marchandises importées.

Maintenir l'expansion est bien difficile avec de tels blocages dans une économie qui, depuis près de deux ans, souffre de mévente. Si l'exportation n'est pas un relais suffisant, il faudra, soit laisser se développer la consommation privée et les prix, soit susciter la reprise d'investissements judicieusement choisis.

Il est possible que, passée la phase de stabilisation spectaculaire des derniers mois, la nouvelle politique espagnole s'oriente délibérément vers la sélection rigoureuse des investissements.

Ce pourrait être la condition essentielle du succès dans une économie qui garde encore devant elle d'étonnantes possibilités d'expansion.

Dans ces investissements, la part des investissements étrangers est importante et les investissements français sont passés de 1,6 million de dollars en 1959 à 8 millions en 1966 (1). Cependant, leur part dans l'ensemble des investissements étrangers est passée, dans le même temps, de 32 % à 6,7 %, en raison du développement global des investissements étrangers.

Il est certain qu'une concurrence très vive s'est instaurée en Espagne au point de vue des investissements entre les grandes puissances économiques et financières. De ce fait, et en ce qui concerne les investissements directs soumis à autorisation parce qu'entraînant une participation supérieure à 50 % du capital social, la France se classe actuellement en troisième position derrière les Etats-Unis d'Amérique et la Suisse.

Même si l'on considère que cette présence française est insuffisante, il faut cependant souligner que les Français ont la possibilité de prendre en Espagne des participations minoritaires non répertoriées dans les statistiques. Quoi qu'il en soit, 450 entreprises françaises ont des activités en Espagne directement ou par l'intermédiaire de filiales. Par ailleurs, le capital français a également afflué en Espagne sous forme d'investissements immobiliers. Enfin, il se produit un mouvement de capitaux qui s'investissent en valeurs industrielles espagnoles à la Bourse.

Il existe donc une interpénétration assez grande entre les économies française et espagnole, tout à fait normale s'agissant de pays géographiquement voisins.

(1) *Investissements français directs autorisés dans des entreprises espagnoles (en milliers de dollars).*

ANNÉES	INVESTISSEMENTS	TOTAL	POURCENTAGE
	français.	des investissements étrangers.	des investissements français par rapport au total des investissements étrangers.
1959	1.667	5.163	32,3
1960	1.711	25.151	6,8
1961	1.435	40.268	3,6
1962	3.050	66.081	4,6
1963	8.136	59.659	13,6
1964	5.004	60.486	8,3
1965	2.924	93.999	3,1
1966	8.005	120.360	6,7

Certaines personnalités espagnoles ont courtoisement indiqué à votre délégation que cette interpénétration pourrait être plus importante : « La France, point de passage géographique entre l'Espagne et l'Europe, est à même de devenir aussi le point de liaison économique. La France, devant cette situation, fait-elle tout ce qu'elle pourrait faire ? Très franchement, et très amicalement, nous ne le croyons pas. L'étroite parenté qui existe entre nos cultures, et qui double l'importance de la proximité géographique, la valeur de vos techniques — plus facilement applicables en Espagne peut-être que certaines autres — sont autant d'atouts dont vous disposez.

« Nous nous demandons si leur utilisation plus efficace ne suppose pas une meilleure prise de conscience du rôle que la France peut jouer en Espagne — rôle que l'Espagne serait heureuse de lui voir jouer — et la recherche systématique de formules, d'« outils », peut-on dire, propres à développer encore les relations déjà étroites qui existent entre nos deux pays. »

Sans doute, certaines réticences à l'égard de l'Espagne se manifestent-elles encore en France et votre délégation estime que, dans le domaine économique qui est le sien, elles ne sont pas justifiées.

Encore faut-il que l'établissement de ces relations privilégiées entre nos deux pays, souhaitées et souhaitables, ne soit pas freiné par des décisions peu favorables à l'industrie française (1).

*
* *

Cet aperçu sur l'économie espagnole ne prétend pas être exhaustif. La mission de votre délégation a simplement eu pour objet d'évoquer les problèmes économiques d'un pays largement connu et apprécié des Français pour ses richesses artistiques et son ensoleillement généreux, mais souvent ignoré quant à l'évolution récente de ses structures et à son intégration dans l'économie mondiale.

Ainsi, comme l'observe François Perroux (2), « L'Espagne s'industrialise sur un rythme accéléré et en absorbant la technique et les capitaux étrangers ; c'est le sort de tous les pays européens.

(1) Cf. à ce sujet, les investissements d'Uninsa adjugés, au début de cette année, intégralement aux constructeurs allemands, malgré les conditions de crédit très favorables faites par la France.

(2) « Propos de départ » dans l'Espagne à l'heure du développement (revue *Tiers Monde*, octobre-décembre 1967).

Encore a-t-elle sa manière propre de participer aux mouvements universels, même si elle ne les déclenche pas. Aussi pour elle, avec plus de netteté peut-être que pour toute autre nation d'Europe, les chances heureuses et les risques graves des deux avenir économiques et culturel sont-ils liés intimement.

« Une nation qui s'enrichit est-elle menacée dans les valeurs de sa tradition ?

« L'Espagne brille toujours sous nos yeux comme un éblouissant trésor de valeurs esthétiques, intellectuelles et morales. Mais l'industrie renforce partout ses cadres et forge ses carcans. Les organismes vivants de nos civilisations se débattent ; les forces de l'esprit et de l'âme, défiées durement, doivent se tendre et trouver de bons points d'application, pour dominer les énergies physiques et leurs appareils mécaniques. De vénérables nations qui se sont illustrées, à longueur de siècles, par des valeurs de culture, dans leurs élites et non moins dans la vie quotidienne de leur peuple, comment vont-elles supporter l'industrialisation moderne, l'ébranlement des techniques suraccélérées, la course au gain, les rigueurs et les caprices de l'argent, le culte du confort standardisé et le triomphe apparent et dérisoire de cette maxime du Dictionnaire des idées reçues : « Acheter-Vendre : but de la vie ».

.....

« Les machines de l'industrie contemporaine, les mobiles économiques et les calculs au dollar près, les occasions mêlées et les chances troubles du tourisme, l'importation de capitaux et de techniques, jointe à la difficulté de s'insérer dans l'économie européenne et mondiale, sont des péripéties dans une histoire de l'hispanité qui continue, hésite et recommence. Les Espagnols ont admirablement surmonté au cours des siècles leurs triomphes comme leurs revers. Gageons qu'ils surmonteront la prospérité matérielle et l'enrichissement, comme ils ont surmonté, dans les occasions, l'exiguïté de leurs ressources ! »

ANNEXES

ANNEXE I

DONNEES ECONOMIQUES COMPAREES RELATIVES A LA FRANCE ET A L'ESPAGNE

(Année 1966.)

D O N N E E S	FRANCE	ESPAGNE
Superficie totale (en kilomètres carrés).....	551.000	504.000
Superficie agricole (en kilomètres carrés).....	342.000	414.000
Superficie cultivée (en kilomètres carrés).....	207.000	206.000
Population totale (en milliers d'habitants).....	49.400	31.800
Densité au kilomètre carré.....	90	63
Taux d'accroissement naturel : pourcentage annuel moyen 1956-1966.....	+ 1,20	+ 0,85
Immigration nette.....	+ 299.000	— 133.000
Population active (en milliers).....	19.500	12.300
Dont :		
Agriculture et pêche (en pourcentages).....	17,6	32,6
Industrie (en pourcentages).....	41	37
Autres (commerces, services) (en pourcentages)	41,6	30,3
Produit national brut (en milliards de francs).....	500	120
Dont :		
Agriculture (en pourcentages).....	7,4	17,6
Industrie (en pourcentages).....	47,3	34,5
Autres activités (en pourcentages).....	45,3	48
Réserve officielle d'or et de devises étrangères (31 octobre 1967) (en milliards de francs).....	29,2	5,3
Touristes étrangers (en millions).....	11,8	17,8
Dont :		
Touristes français en Espagne.....		7,7
Touristes espagnols et portugais en France....	0,8	
Voitures de tourisme (pour 1.000 habitants).....	214	33
Autoroutes (en kilomètres) au 31 décembre 1966....	739	64
Téléphone (pour 1.000 habitants) fin 1965.....	125	95
Récepteurs de télévision (pour 1.000 habitants)....	153	70
Logements achevés (pour 1.000 habitants).....	8,4	8,5
Consommation nette d'électricité par personne et par an (en kWh).....	2.035	900
Balance commerciale :		
Importations (en milliards de francs).....	59	18
Exportations (en milliards de francs).....	54,5	6,2

ANNEXE II

COMMUNIQUE. REMIS A LA PRESSE

à l'issue du Conseil des Ministres du 24 novembre 1967

par M. Fraga Iribarne, Ministre de l'Information et du Tourisme.

La modification de la parité de la peseta fait partie d'un train de mesures visant à maintenir un rythme de développement constant dans un climat de stabilité monétaire. La modification de la parité doit s'insérer dans un ensemble de mesures insérées par la conviction que le bien du pays, à l'heure présente, impose à tous les secteurs et groupes sociaux le tonique d'une austérité générale.

1. Le Gouvernement a conscience qu'il ne peut faire accepter cette austérité par la société espagnole que s'il est le premier à donner résolument l'exemple en ce qui concerne ses propres dépenses budgétaires. A cette fin, il a pris les mesures suivantes :

a) Suppression de 5 sous-secrétaires d'Etat, de 34 directions générales et de 15 emplois assimilés, et de plus de 300 organismes et directions de services. Les directions maintenues élaboreront, dans le délai minimum d'un mois, des programmes de réduction de leurs services et de leurs dépenses.

b) Seuls pourront disposer d'automobiles de service le ministre et le sous-secrétaire de chaque département ministériel. Le Ministre de l'Intérieur élaborera, dans le délai maximum d'un mois, un programme analogue de diminution du nombre des voitures de service dans l'administration provinciale et l'administration locale.

c) Suspension jusqu'au 1^{er} janvier 1969 des augmentations de traitements et pensions de tous les fonctionnaires civils et militaires qui étaient prévues pour 1968.

d) Au cours de l'année 1968, la rémunération de quelque fonctionnaire public que ce soit, qu'il soit dans les cadres ou contractuel, ne pourra être augmentée si ce n'est par le jeu de l'ancienneté (tous les trois ans).

e) Ne pourront davantage être augmentés les traitements des hauts fonctionnaires de l'administration centrale, locale, institutionnelle, ou des organismes autonomes.

f) Les subventions de l'Etat au titre des dépenses de consommation ne dépasseront pas, au maximum, en 1968, le niveau qu'elles avaient atteint en 1967.

Le Gouvernement revisera la structure administrative et les dépenses de fonctionnement des organismes autonomes et des collectivités publiques, afin qu'elles ne dépassent, en aucun cas, leur niveau actuel ; il fera tout son possible pour les réduire.

2. Le Gouvernement juge nécessaire d'accroître les ressources fiscales. A cette fin, il a pris notamment les mesures suivantes :

a) Création d'un impôt complémentaire et temporaire sur les bénéfices des sociétés.

b) Amélioration considérable de l'administration de l'impôt général sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt général sur les successions, afin d'en augmenter le rendement. A partir de la déclaration fiscale se rapportant au présent exercice, le ministère des Finances publiera chaque année la liste des contribuables assujettis à l'impôt général sur le revenu des personnes physiques, avec indication de la base imposable déclarée et des sommes perçues par le Trésor.

c) Autorisation donnée au Gouvernement d'élever de 50 %, à titre temporaire, les barèmes de la taxe de luxe. Le ministère des Finances soumettra au Gouvernement, avant le 31 décembre, un projet de loi réformant la structure de la taxe de luxe.

d) Envoi aux Cortès d'un projet de loi sur le régime fiscal particulier des terrains, afin de lutter contre la spéculation et de promouvoir la construction immobilière, grâce à un impôt progressif annuel sur les terrains urbains non construits. De même, entrera en vigueur l'impôt, prévu dans la loi sur la réforme fiscale, sur la plus-value des terrains. Est créé, en outre, en faveur de l'Etat, un droit de retrait sur les transmissions de propriété dans lesquelles le prix a été simulé.

e) Diverses mesures de répression de la fraude fiscale.

3. Le Gouvernement juge nécessaire, pour les raisons exposées ci-dessus, d'arrêter la croissance des revenus en espèces. Il a pris, à cette fin, les décisions suivantes :

a) Jusqu'au 31 décembre 1968, le revenu des baux ruraux et urbains et celui des propriétés et droits de toute nature ainsi que les dividendes et participations des sociétés ou entreprises, ne pourront dépasser le niveau qu'elles avaient atteint en 1967.

b) Jusqu'au 31 décembre 1968, maintien des revenus du travail au niveau atteint le 18 novembre 1967.

c) Elever de 0,5 % le taux d'intérêt des opérations actives, et de 1 % celui des dépôts d'épargne et à terme.

4. Afin d'éviter des augmentations de prix non justifiées, le Gouvernement a décidé :

a) De bloquer jusqu'au 31 décembre 1968, au niveau atteint le 18 novembre 1967, les prix des articles entrant en ligne de compte dans le calcul du coût de la vie, et ceux des produits de base.

b) De renforcer et d'appliquer avec la plus grande énergie les sanctions administratives frappant les infractions aux règles en vigueur en matière de discipline du marché et de fixation des prix.

c) De bloquer pendant la même période les prix des biens produits et des services assurés par le secteur public, et de les maintenir au niveau qu'ils avaient atteint avant la date de modification de la parité de la peseta.

d) De subventionner sur le budget général de l'Etat certains produits alimentaires et articles de première nécessité importés.

5. Le commerce extérieur contribuera à la stabilité économique générale, en faisant en sorte que la nouvelle parité de la peseta ait le moins de répercussion possible sur le niveau des prix intérieurs. A cette fin, le Gouvernement a décidé :

a) D'accorder des bonifications de droits de douane à certains produits, en particulier à ceux dont le prix a une influence directe sur le coût de la vie, en octroyant au besoin des subventions.

b) D'instituer des droits « d'aménagement de l'exportation de certains produits », afin d'éviter la baisse de leur cours.

Le Gouvernement a conscience qu'il était absolument nécessaire de prendre cet ensemble de mesures, dont l'application exigera l'effort et la collaboration résolue de tous les Espagnols. C'est précisément parce que l'effort de tous est nécessaire que les dispositions prises s'inspirent du principe de la justice distributive. L'économie espagnole disposera ainsi de bases solides pour poursuivre la croissance qu'elle a connue au cours de ces dernières années. »

*

* *

Mesures complémentaires.

Le *Bulletin officiel de l'Etat* du 27 novembre a publié une série de dispositions prises par le Ministère des Finances relatives à la modification des taux d'intérêt et aux conditions des ventes à tempérament :

Les taux d'escompte et de réescompte applicables par la Banque d'Espagne sont augmentés, ainsi que les taux d'intérêt applicables par les banques privées, et ceux des caisses d'épargne, caisses coopératives rurales et coopératives de crédit.

Dans les ventes à tempérament, la proportion du prix total à verser au moment de l'achat est portée de 25 à 30 % pour les automobiles, de 20 à 26 % pour les deux-roues, de 25 à 30 % pour les appareils frigorifiques, etc., et, pour tous autres articles non énumérés, de 30 à 35 %. Le délai de paiement du reliquat n'est pas modifié.

Le *Bulletin officiel de l'Etat* du 28 novembre a publié deux autres textes : un décret-loi sur « les mesures complémentaires de la nouvelle parité de la peseta », et un décret portant « réorganisation de l'administration civile de l'Etat en vue de réduire les dépenses publiques ».

Ces mesures ont été énumérées plus haut sous la rubrique « Déclaration du Ministre de l'Information ». Elles comportent, entre autres, la fusion en une direction générale unique, de l'Institut national de colonisation, du service national du remembrement et de l'aménagement rural, et du service de la conservation des sols, ainsi que la création d'un Secrétariat général permanent du Ministère des Affaires étrangères (à la suite de la suppression de différents services de ce ministre) et la suppression du Sous-Secrétariat au Tourisme. La liste de ces suppressions, dont le résumé numérique est cité dans la déclaration du Ministre de l'Information (voir ci-dessus) est impressionnante et rappelle les décisions des « Comités de la hache » français, à certaines époques. La présidence du Gouvernement présentera à la signature du chef de l'Etat, avant le 31 décembre 1967, les projets de décrets relatifs à cette réorganisation de l'administration publique espagnole, et sa « Commission de liquidation des organismes » sera chargée de les appliquer.

Une disposition de ce même décret fixe les nouveaux horaires de travail des fonctionnaires de l'Etat à partir du 1^{er} janvier 1968. Ils travailleront 42 heures par semaine, ainsi réparties : de 9 à 14 heures et de 16 h 30 à 19 heures (le samedi de 9 heures à 13 h 30).

ANNEXE III

COMMERCE EXTERIEUR DE L'ESPAGNE

I. — IMPORTATIONS

A. — Répartition par pays de provenance.

(En millions de pesetas.)

PAYS	1965			1966			1967			
	Pesetas.	Pourcentage du total.	1965-1964	Pesetas.	Pourcentage du total.	1966-1965	Pesetas.	Pourcentage du total.	1967-1966	1967-1965
<i>Total général</i>	181.127,45		+ 33,64	215.443,57		+ 18,94	211.827,8		- 1,68	+ 16,95
C. E. E.										
Allemagne	25.382,17	14,01	+ 34,98	31.637,32	14,68	+ 24,64	29.376,07	13,86	- 7,15	+ 15,73
France	19.596,02	10,81	+ 17,85	23.818,43	11,05	+ 21,54	24.197,03	11,42	+ 1,59	+ 23,48
Italie	10.944,9	6,04	+ 55,57	13.260,04	6,15	+ 21,15	13.842,43	6,53	+ 4,40	+ 26,47
Pays-Bas	6.891,92	3,8	+ 83,29	6.979,93	3,24	+ 1,27	6.506,99	3,07	- 6,78	- 5,60
Belgique	4.652,96	2,56	+ 87,36	5.013,68	2,32	+ 17,75	4.171,77	1,97	- 16,80	- 10,35
Total C. E. E.	67.447,97	37,23	+ 38,46	80.709,4	37,46	+ 19,62	78.094,31	36,86	- 3,24	+ 15,78
Principaux pays de la zone de libre échange.										
Grande-Bretagne	16.588,02	9,15	+ 25,88	20.101,60	9,33	+ 21,10	18.238,14	8,61	- 9,27	+ 9,94
Suisse	5.190,85	2,86	+ 26,56	6.074,28	2,81	+ 17,01	6.212,1	2,93	+ 2,26	+ 19,67
Suède	4.481,32	2,47	+ 24,68	5.475,01	2,54	+ 22,17	4.965,51	2,34	- 9,30	+ 10,80
Total zone de libre échange	32.403,30	17,89	+ 25,92	38.441,7	17,84	+ 18,63	35.633,1	16,82	- 7,30	+ 9,96
U. S. A.....	31.601,71	17,44	+ 49,26	36.536,81	16,90	+ 15,61	35.562,25	16,78	- 2,67	+ 12,53

B. — Répartition par produits.
(En millions de pesetas.)

	1965			1966			1967		
	Pesetas.	Pourcentage du total.	1965-1964	Pesetas.	Pourcentage du total.	1966-1965	Pesetas.	Pourcentage du total.	1967-1966
<i>Total général</i>	181.127		+ 33,64	215.443		+ 18,94	211.827		— 1,68
Produits alimentaires	31.750	17,52	+ 41,9	35.209	16,34	+ 10,89	33.443	15,78	— 5,02
Energie, combustibles, lubrifiants	18.192	10,04	+ 5,57	20.792	9,65	+ 14,30	26.184	12,36	+ 25,93
Matières premières	27.452	15,15	+ 30,21	36.719	17,04	+ 33,75	33.167	15,65	— 9,68
Produits semi-manufacturés.	44.760	24,71	+ 52,55	49.818	23,12	+ 11,30	44.281	20,90	— 11,12
Biens d'équipement	48.525	26,8	+ 29,3	58.897	27,33	+ 21,37	59.323	28	+ 0,72
Dont :									
a) Agriculture	2.032		+ 11,61	2.010		— 1,09	2.387		+ 18,75
b) Industrie	35.548		+ 28,21	43.916		+ 23,54	40.004		— 8,91
c) Transport et services	10.945		+ 37,1	12.969		+ 18,50	16.932		+ 30,55
Biens de consommation....	10.445	5,76	+ 30,98	14.008	6,5	+ 34,11	15.429	7,28	+ 10,14

COMMERCE EXTERIEUR DE L'ESPAGNE

II. — EXPORTATIONS

A. — Répartition par pays de destination.

(En millions de pesetas.)

P A Y S	1965			1966			1967		
	Pesetas.	Pourcentage du total.	1965-1964	Pesetas.	Pourcentage du total.	1966-1965	Pesetas.	Pourcentage du total.	1967-1966
<i>Total général</i>	57.989,28		+ 1,26	75.212,50		+ 29,7	84.659,64		+ 12,56
C. E. E.									
Allemagne	7.927,75	13,67	+ 1,76	8.504,05	11,30	+ 7,00	8.728,23	10,31	+ 2,63
France	6.428,49	11,08	— 5,77	8.322,89	11,06	+ 29,46	8.504,33	10,04	+ 2,18
Italie	2.103,63	3,62	— 36,68	3.378,98	4,49	+ 60,61	3.923 »	4,63	+ 16,10
Pays-Bas	2.844,82	4,9	+ 16,11	3.303,29	4,35	+ 16,11	4.445,52	5,25	+ 34,57
Belgique	1.672,17	2,88	— 12,06	1.668,21	2,11	— 0,24	1.755,71	2,07	+ 5,24
Total C. E. E.	20.976,86	36,17	— 5,88	25.117,4	33,48	+ 20 »	27.356,80	32,31	+ 8,91
Principaux pays de la zone de libre échange.									
Grande-Bretagne	7.795,31	13,44	— 5,14	8.140,23	10,44	+ 4,48	8.567,30	10,12	+ 5,24
Suisse	1.472,47	2,53	— 8,96	1.824,56	2,42	+ 23,88	1.952,51	2,30	+ 7,01
Suède	1.150,24	1,98	— 13,74	1.380,40	1,83	+ 20 »	1.866,40	2,20	+ 35,20
Total zone de libre échange	13.731,71	29,68	— 7,10	15.301,10	20,34	+ 11,42	17.359,40	20,50	+ 13,45
U. S. A.	6.932,28	11,95	+ 19,84	8.818,04	11,72	+ 27,20	12.361,63	14,60	+ 40,18

EXPORTATIONS

B. — Répartition par produits.

(En millions de pesetas.)

	1965			1966			1967		
	Pesetas.	Pourcentage du total.	1965-1964	Pesetas.	Pourcentage du total.	1966-1965	Pesetas.	Pourcentage du total.	1967-1966
<i>Total général</i>	58.024		+ 1,31	75.212		+ 29,62	84.660		+ 12,56
Produits alimentaires	27.187	46,85	— 9,7	32.595	43,33	+ 19,90	38.220	45,14	+ 17,25
Energie, combustibles, lubrifiants	2.282	3,93	— 19,94	3.364	4,47	+ 47,41	4.960	5,85	+ 47,44
Matières premières	4.506	7,76	— 12,45	4.244	5,64	— 5,82	4.450	5,25	+ 4,85
Produits semi-facturés	9.208	15,86	+ 26,3	10.748	14,30	+ 16,72	12.440	14,70	+ 15,75
Biens d'équipement	5.725	9,86	+ 17,8	11.961	15,90	+ 109	10.410	12,30	— 12,97
Dont :									
a) Agriculture	295	>	— 11,72	260	>	— 11,87	152	>	— 41,54
b) Industrie	2.850	>	+ 52,6	4.416	>	+ 55	6.166	>	+ 39,62
c) Transports et services	2.580	>	— 2,9	7.285	>	+ 182,3	4.090	>	— 43,86
Biens consommation	9.115	15,70	+ 29,9	12.300	16,35	+ 34,94	14.180	16,75	+ 15,28

ANNEXE IV

COMMERCE EXTERIEUR FRANCO-ESPAGNOL EN 1967

CHAPITRE	DESIGNATION DES MARCHANDISES	IMPORTATIONS françaises.		EXPORTATIONS françaises.	
		Quantités. (En milliers de tonnes.)	Valeurs. (En milliers de francs.)	Quantités. (En milliers de tonnes.)	Valeurs. (En milliers de francs.)
00	Colis postaux et envois par la poste autres à l'exportation				3.001
01	Animaux vivants	130	856	250	3.257
02	Viandes et abats comestibles.....	2.445	10.084	46	115
03	Poissons, crustacés et mollusques.....	6.071	9.373	1.175	7.937
04	Lait et produits de la laiterie, œufs d'oiseaux, miel naturel	2.419	3.721	28.988	34.529
05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.....	579	876	1.051	1.767
06	Plantes vivantes et produits de la floriculture..	298	476	562	1.875
07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	72.606	88.255	42.282	15.125
08	Fruits comestibles, écorces d'agrumes et de melons	326.078	301.053	553	1.028
09	Café, thé, maté et épices.....	1.127	8.131	4	24
10	Céréales	3.754	2.679	579.375	181.795
11	Produits de la minoterie, malt, amidons et féculés, gluten, inuline			16.868	10.085
12	Oléagineux, graines, plantes industrielles et médicinales, pailles, fourrages.....	2.698	1.707	1.433	2.090
13	Matières végétales pour teinture, tannage, gommes, résines, extraits végétaux.....	116	494	175	1.804
14	Matières à tresser et à tailler et autres produits d'origine végétale	2.747	1.618	47	117
15	Graisses et huiles, animales et végétales, et leurs dérivés	4.435	14.596	6.296	9.424
16	Préparations de viandes, de poissons, de crustacés et de mollusques.....	1.679	7.629	243	869
17	Sucres et sucreries.....	5	24	771	269
18	Cacao et ses préparations.....	1	5	3	14
19	Préparations à base de céréales, de farines ou de féculés, pâtisseries	2	10	18	60
20	Préparations de légumes, de plantes potagères, de fruits et d'autres plantes.....	5.608	15.255	1.127	1.339
21	Préparations alimentaires diverses.....	47	476	1.315	2.109
22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.....	5.468	3.266	857	4.867
23	Résidus, déchets des industries alimentaires, aliments préparés pour animaux.....	2.784	1.424	9.677	6.625
24	Tabacs	3	32	3	61
25	Sel, soufre, terres et pierres, plâtres, chaux et ciments	157.934	12.265	149.159	24.750
26	Minerais métallurgiques, scories et cendres....	140.862	7.887	1.496	6.438
27	Huiles et combustibles minéraux, dérivés, bitumes et cires minérales.....	23.349	75.628	446.430	64.014
28	Produits chimiques inorganiques.....	3.668	13.987	61.639	46.312

CHAPITRE	DESIGNATION DES MARCHANDISES	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
		Quantités. (En milliers de tonnes.)	Valeurs. (En milliers de francs.)	Quantités. (En milliers de tonnes.)	Valeurs. (En milliers de francs.)
		29	<i>Produits chimiques organiques</i>	4.162	13.582
30	<i>Produits pharmaceutiques</i>		5	97	3.710
31	<i>Engrais</i>	37.177	6.291	55.277	11.623
32	<i>Produits tannants, matières colorantes, peintures, vernis, mastics, encres</i>	896	1.269	3.583	5.423
33	<i>Huiles essentielles et résinoïdes, produits de parfumerie et de toilette</i>	201	3.529	470	17.815
34	<i>Savons, produits d'entretien, cires artificielles, cires préparées, etc.</i>	9	61	915	2.551
35	<i>Matières albuminoïdes et colles</i>	1	4	2.582	6.441
36	<i>Poudres et explosifs, articles de pyrotechnie, allumettes et matière inflammable</i>	5	98	17	402
37	<i>Produits photographiques et cinématographiques</i>	7	427	66	2.816
38	<i>Produits divers des industries chimiques</i>	6.512	5.839	15.588	26.191
39	<i>Matières plastiques et résines artificielles et leurs ouvrages</i>	297	2.031	14.369	56.279
40	<i>Caoutchouc, naturel ou synthétique, et ouvrages en caoutchouc</i>	1.852	9.062	12.219	30.792
41	<i>Peaux et cuirs</i>	1.490	13.848	8.069	29.881
42	<i>Ouvrages en cuir et en boyaux</i>	21	819	40	888
43	<i>Pelletteries et fourrures, pelletteries factices</i>	40	2.322	204	3.785
44	<i>Bois, charbon de bois et ouvrages en bois</i>	4.733	4.956	105.180	21.656
45	<i>Liège et ouvrages en liège</i>	4.531	11.894	23	70
46	<i>Ouvrages de sparterie et de vannerie</i>	638	5.452	22	78
47	<i>Matières servant à la fabrication du papier</i>	3.206	2.100	22.628	11.757
48	<i>Papiers et cartons, ouvrages en pâte de cellulose, en papier et en carton</i>	813	1.439	6.449	15.197
49	<i>Articles de librairie et produits des arts graphiques</i>	663	6.305	3.593	19.136
50	<i>Soie, bourre de soie, schappe, et bourrette de soie</i>		4	4	897
51	<i>Textiles synthétiques et artificiels continus</i>	342	3.241	916	23.596
52	<i>Filés métalliques</i>			11	332
53	<i>Laines, poils et crins</i>	318	3.330	1.340	11.354
54	<i>Lin et ramie</i>	7	75	523	1.574
55	<i>Coton</i>	3.411	9.225	23	925
56	<i>Textiles synthétiques et artificiels discontinus</i>	1.487	3.508	2.261	26.318
57	<i>Autres fibres textiles végétales, fils et tissus de fils de papier</i>	5	17	96	289
58	<i>Tapis, tapisseries, velours, peluches, tissus bouclés, dentelles, etc.</i>	25	656	136	4.515
59	<i>Ouates et feutres, cordages, tissus spéciaux, articles techniques textiles</i>	231	902	417	7.242
60	<i>Bonneterie</i>	60	1.898	81	6.689
61	<i>Vêtements et accessoires du vêtement en tissus</i>	37	1.511	38	4.265
62	<i>Autres articles confectionnés en tissus</i>	478	944	959	2.587
63	<i>Friperie, drilles et chiffons</i>	112	265	3.239	4.009
64	<i>Chaussures, guêtres et articles analogues, parties de ces objets</i>	477	3.466	158	1.542
65	<i>Coiffures et parties de coiffures</i>	16	143	8	372
66	<i>Parapluies, parasols, cannes, fouets, cravaches et leurs parties</i>	2	18	6	76

CHAPITRE	DESIGNATION DES MARCHANDISES	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
		Quantités. (En milliers de tonnes.)	Valeurs. (En milliers de francs.)	Quantités. (En milliers de tonnes.)	Valeurs. (En milliers de francs.)
67	Plumes et duvet apprêtés et leurs articles, fleurs artificielles, etc.	22	228	1	100
68	Ouvrages en pierre, plâtre, ciment, amiante, mica et matières analogues.....	18.999	9.880	1.304	5.777
69	Produits céramiques	2.730	1.689	5.457	8.282
70	Verre et ouvrages en verre.....	815	1.661	11.310	26.351
71	Perles fines, pierres gemmes, métaux précieux, ouvrages en ces matières, etc.	14	5.282	9	14.314
73	Fonte, fer et acier.....	14.911	15.017	173.101	145.803
74	Cuivre	2.053	10.782	1.596	11.807
75	Nickel			476	5.588
76	Aluminium	2.301	6.257	4.374	19.932
77	Magnésium, beryllium-glucinium			1	6
78	Plomb	40	171	18	113
79	Zinc	3.088	4.517	13	27
80	Etain			2	53
81	Autres métaux communs.....	40	1.089	99	736
82	Outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs.....	96	853	255	6.560
83	Ouvrages divers en métaux communs.....	214	3.928	999	6.018
84	Chaudières, machines, appareils et engins mécaniques	5.201	29.621	30.399	350.581
85	Machines et appareils électriques, objets à usages électrotechniques	103	2.410	6.612	92.980
86	Matériel de chemin de fer et appareils de signalisation non électriques.....	59	193	2.409	7.615
87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres.....	3.512	11.790	26.291	132.650
88	Navigation aérienne.....			187	112.691
89	Navigation maritime et fluviale.....	103	1.124	7.675	938
90	Instruments et appareils d'optique, de mesure et médico-chirurgicaux	16	1.176	727	32.964
91	Horlogerie		15	51	4.889
92	Instruments de musique, appareils d'enregistrement ou de reproduction du son.....	10	196	35	1.305
93	Armes et munitions.....	31	1.734	24	346
94	Meubles, mobilier médico-chirurgical, articles de literie et similaires.....	1.171	6.633	653	3.376
95	Matières à tailler et à mouler, à l'état travaillé, y compris les ouvrages.....		4	8	149
96	Ouvrages de broserie, pinceaux, balais, etc., et article de tamiserie.....	5	65	6	194
97	Jouets, jeux, articles pour divertissements et pour sports	1.210	8.569	71	1.798
98	Ouvrages divers	65	564	108	6.701
99	Objets d'art, de collection et d'antiquité.....		2.040		1.499
	Total	897.984	829.825	1.993.920	1.911.348

ANNEXE V

STATISTIQUE DES TOURISTES ETRANGERS EN ESPAGNE

(Espagne continent et îles.)

Nombre d'arrivées de visiteurs étrangers aux frontières en 1966 (a).

(Par mois.)

MOIS	TOTAL des arrivées.	VARIATION en pourcentage par rapport à 1965.	POURCENTAGE du total 1966.	ARRIVEES de touristes des Etats-Unis.	VARIATION en pourcentage par rapport à 1965.	ARRIVEES de touristes du Canada.	VARIATION en pourcentage par rapport à 1965.
Janvier	554.860	+ 2,9	3,2	23.993	— 35,7	1.787	+ 11,7
Février	594.603	+ 24,4	3,4	50.860	+ 62,0	1.954	+ 14,7
Mars	739.244	+ 24,0	4,2	63.275	+ 66,8	3.456	+ 4,5
Avril	1.091.492	+ 12,2	6,3	60.696	+ 25,6	4.372	+ 1,5
Mai	1.251.131	+ 26,3	7,2	51.781	— 5,7	4.541	+ 12,2
Juin	1.464.665	+ 13,3	8,2	62.834	— 17,2	5.404	— 7,3
Juillet	3.403.995	+ 39,4	19,7	115.367	+ 10,1	8.502	+ 29,2
Août	3.660.228	+ 18,4	21,2	84.998	— 7,4	8.058	+ 15,2
Septembre	1.909.407	+ 18,0	11,6	70.455	+ 37,3	6.304	+ 26,8
Octobre	1.042.008	+ 21,0	6,0	75.931	+ 12,9	3.732	+ 21,0
Novembre	680.042	+ 5,1	3,9	41.747	— 18,1	2.554	— 9,0
Décembre	860.071	+ 18,7	4,9	31.172	— 11,7	2.427	+ 29,0
Total	(a) 17.251.746	+ 21,0	100,0	733.109	+ 6,7	53.091	+ 29,1

Source : Ministerio de Informacion y turismo, Madrid.

(a) Y compris les arrivées d'Espagnols résidant à l'étranger et dont le nombre s'est élevé en 1965 à 1.179.533 et en 1966 à 1.392.403 (+ 18 %).

Nombre d'arrivées de visiteurs étrangers aux frontières en 1965 et 1966.

(Par pays.)

RESSORTISSANTS DE	1965	1966	VARIATION en pourcentage.
Allemagne (R. F.)	1.046.657	1.309.958	+ 25,1
Autriche	45.793	49.856	+ 8,9
Belgique	281.833	424.545	+ 50,6
Danemark	134.778	182.664	+ 35,5
France	6.441.027	7.745.928	+ 20,2
Grèce	15.473	16.698	+ 7,9
Irlande	30.265	34.202	+ 13
Islande	1.178	2.202	+ 17,8
Italie	310.642	338.410	+ 8,9
Luxembourg	5.711	6.109	+ 6,9
Norvège	39.917	52.663	+ 31,9
Pays-Bas	288.311	439.974	+ 52,6
Portugal	1.002.093	1.176.312	+ 17,4
Royaume-Uni	1.359.996	1.750.849	+ 28,7
Suède	207.548	266.448	+ 28,4
Suisse	175.073	250.688	+ 43,2
Turquie	4.848	4.628	— 4,5
Total pays euro- péens O.C.D.E...	11.391.143	14.052.134	+ 23,4
Canada	47.107	53.091	+ 12,7
Etats-Unis	687.106	733.109	+ 6,7
Japon	8.407	12.049	+ 43,3
Total pays O. C. D. E. (1)	12.133.763	14.850.383	+ 22,4
Yougoslavie (R. S. F.)	1.368	1.946	+ 42,2
Autres pays d'Europe	95.994	94.327	— 1,7
Dont :			
Bulgarie	1.580	582	— 63,2
Hongrie	387	703	+ 81,6
Pologne	2.962	2.542	— 14,2
Roumanie	548	318	— 47,9
Tchécoslovaquie	584	720	+ 23,2
Union soviétique	329	471	+ 43,2
Amérique latine	234.634	266.011	+ 13,4
Autres pays	599.746	641.340	+ 6,9
Total pays non membres (II) ...	938.132	1.008.960	+ 7,5
Total général d'arri- vées de visiteurs étrangers	13.071.895	15.859.343	+ 21,3
Nombre d'arrivées d'Espa- gnols résidant à l'étranger.	1.179.533	1.392.403	+ 18
Total général d'ar- rivées (I + II)...	14.251.428	17.251.746	+ 21

Source : Ministerio de Informacion y Turismo, Madrid.

ANNEXE VI

COMPARAISON DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS ET DES CHEMINS DE FER ESPAGNOLS (En 1966.)

	FRANCE	ESPAGNE
I. — Infrastructure.		
Longueur totale des lignes exploitées (en kilomètres)	37.001 (1,435 m).	13.386 (1,674 m).
— dont électrifiées (en kilomètres).....	(1) 8.459	(1) 2.919
— ouvertes au seul service voyageurs (en kilomètres)	28.564	13.386
— à une voie (en kilomètres).....	21.201	11.468
— à deux voies et plus (en kilomètres)....	15.800	1.918
II. — Matériel.		
A. — Traction.		
Locomotives à vapeur.....	2.074	1.823
Engins Diesel	2.732	501
Motrices électriques	2.174	363
B. — Transports.		
1. Voyageurs :		
Nombre de voitures.....	15.760	3.988
Nombre de places.....	1.332.200	298.177
2. Marchandises :		
Nombre de wagons.....	332.817	66.054
III. — Trafic.		
Voyageurs (en millions).....	627,9	(Non répertorié.)
Voyageurs/kilomètre (en milliards).....	38,4	(2) 12,5
Tonnes (en millions).....	232,7	26,6
Tonnes/kilomètre (en milliards).....	64	7,9

(1) Longueur moyenne exploitée en 1966.
(2) Non compris le trafic routier.

	FRANCE	ESPAGNE
IV. — Personnel.		
Effectif	348.919	108.288
Productivité (unités de trafic par personne)..	293.500	188.400
V. — Résultats financiers.		
A. — Recettes.		
	(Francs français.)	
Recettes voyageurs	2.805.000.000	468.906.620
Recettes marchandises	5.385.590.000	542.157.000
	8.190.590.000	1.011.063.620
B. — Charges totales	13.566.970.000	1.235.069.850
C. — Déficit (reconnu)	1.550.230.000	146.060.110
D. — Rapport du déficit aux charges totales	11,7 %	11,3 %